

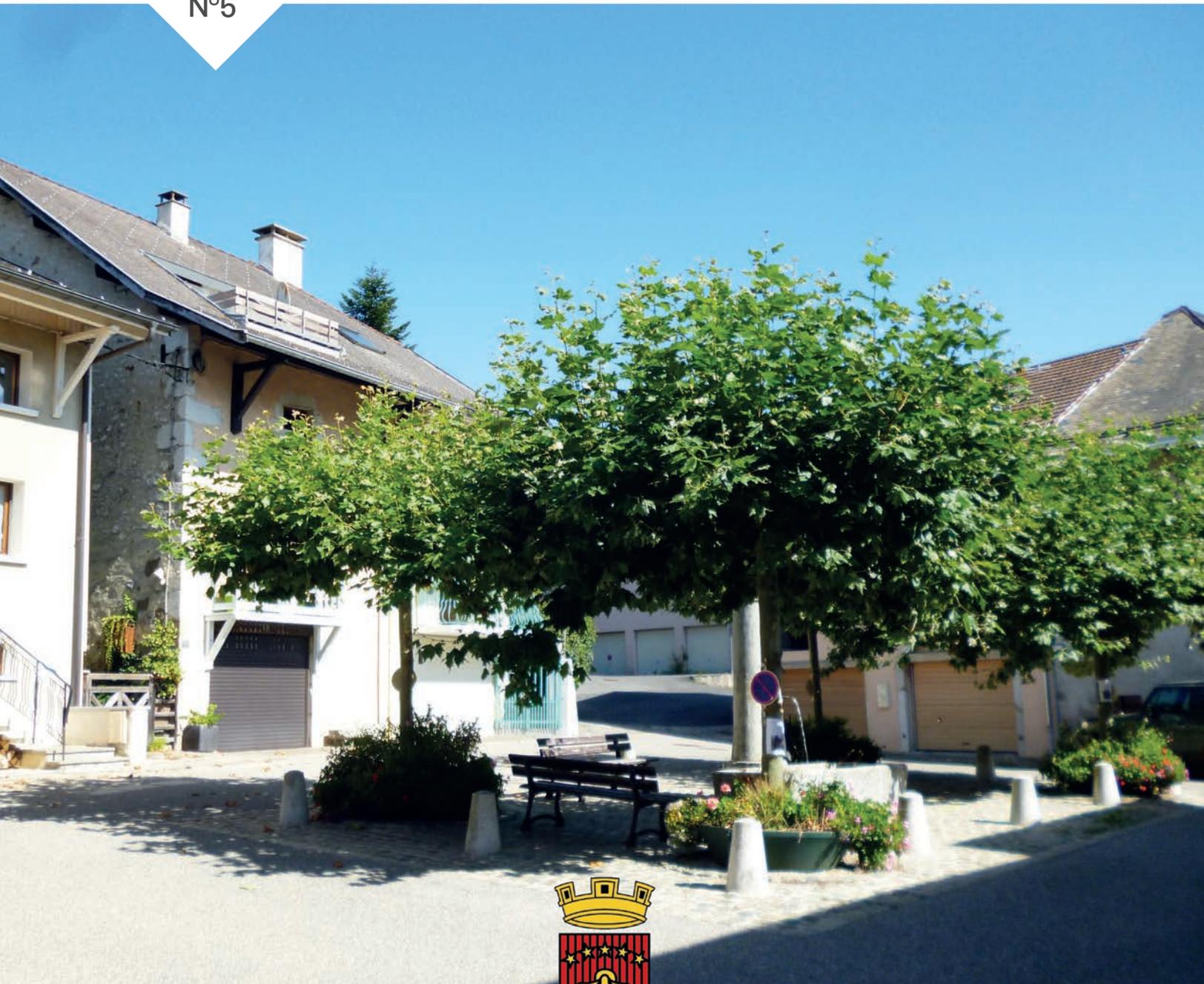


cruseilles.fr

Vivre à CRUSEILLES

Bulletin Municipal
AUTOMNE 2021

N°5



© M. Damien Brajon, gagnant du concours photo
"Les places de Cruseilles"



SOMMAIRE

	DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ			ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	
	Élections départementales et régionales	4		Mise en place d'une signalétique réglementaire pour les commerçants et artisans	20
	URBANISME			Actualité des commerces	20
	Révision du PLU	5		CULTURE ANIMATION TOURISME	
	Un recours contentieux contre la commune suite à un refus de permis pour un collectif	5		Feux d'artifice du 13 juillet !	22
	Avis rendus par la commission urbanisme	5		Animation sur le marché	22
	TRAVAUX ET BÂTIMENTS			2 ^{ème} édition du cinéma en plein air	22
	Des travaux de voirie au niveau du collège	6		Concours des maisons fleuris et jardins potagers	23
	Des travaux de voirie dans la Grand' rue	6		Conférence "L'intelligence des plantes"	23
	Enlèvement des préfabriqués du périscolaire	7		Théo l'apprenti graffeur a terminé son œuvre !	24
	Une fuite sans fin au lac des Dronières	7		Vide grenier	24
	VOIRIE			Une nouvelle équipe de bénévoles pour le Cinébus de Cruseilles	24
	Quelques aménagements au parc à daims	8		Nouvelle édition d'Octobre Rose	25
	Achats de nouveaux équipements et matériels	9		Un nouveau groupe de lecture	25
	Plusieurs campagnes de marquage et divers travaux de voirie ont eu lieu cet été	9		SPORT ET ASSOCIATIONS SPORTIVES	
	FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES			Le Tour de France est passé par Cruseilles	26
	Mouvements du personnel communal	10		Cyclisme - 3 ^{ème} édition de la 4S du Salève	26
	Recrutement d'un deuxième gardien pour le gymnase et la salle socio-culturelle	10		Le forum des associations	27
	Exonération partielle de la taxe foncière en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation	10		Le SBC - Salève Basket Cruseilles	27
	Offre d'emploi	10		PROCHE DE VOUS	
	AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT			Location des salles communales pour les particuliers et les professionnels	28
	Repas des aînés	11		Accueil des nouveaux arrivants à Cruseilles	29
	Colis de Noël	11		A future évolution des jardins familiaux	29
	Livraison de logements sociaux	11		Fonds frontaliers	29
	Permanence du CCAS	11		Concours photo	29
	Devenez bénévole à l'ADMR du pays de Cruseilles	11		Informations sur le déploiement de la fibre	30
	En août, les gens du voyage se sont installés près des Ponts de la Caille	12		Informations sur les réseaux de téléphonie mobile	31
	ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE			REVUE DE PRESSE	
	Un été bien rempli	13		Messe de l'assomption aux Coudrets	32
	Les chiffres de la rentrée pour le périscolaire	13		Visite de la garde républicaine aux Dronières	32
	Tarification de la cantine scolaire en fonction du quotient familial	13		Travaux de rénovation du bureau de Poste	32
	Plus de 1750 élèves sur la commune pour cette nouvelle rentrée scolaire	14		Fête du pain à Deyrier	33
	JEUNESSE			TRIBUNE LIBRE	33
	Le pumptrack et le skatepark sont opérationnels	16		ÉTAT CIVIL	34
	Un nouvel équipement sportif : le Streetworkout	17		INFOS PRATIQUES	35
	Riding Family	17		AGENDA	36
	ZOOM : POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE À CRUSEILLES				
	Être responsable de ses animaux	18			
	Respecter les règles d'affichages	18			
	Limiter le bruit	18			
	Trier et éliminer ses déchets	19			
	Respecter les champs et les prairies	19			



L'ÉDITO



Chères Cruseilloises,
chers Cruseillois,

L'heure de la rentrée a sonné !

En effet, l'été est déjà terminé sans que nous ne l'ayons réellement vu passer.

Le temps très pluvieux des premières semaines nous a empêchés de vraiment profiter des lieux habituels de loisirs tels que le centre nautique Bernard Pellarin ou le site des Dronières.

Il a également perturbé les manifestations prévues cet été, notamment la fête autour du passage du Tour de France et le 13 juillet au lac des Dronières mais sans que leur succès ne soit véritablement entaché.

Ainsi, nous avons eu l'occasion de tous nous retrouver, habitants, associations et élus, pour des moments très conviviaux qui resteront de bons souvenirs.

Si l'été a été festif, il a aussi été studieux pour les élus et même plutôt compliqué en août...

Effectivement, nous avons été confrontés à un fait insolite et inédit : « la fuite du lac des Dronières » qui a entraîné une baisse du niveau de l'eau de plus de 1 mètre en quelques semaines. En l'absence de solutions techniques efficaces, nous avons essuyé plusieurs échecs avant que la fuite ne soit stoppée début septembre.

Aussi, ce mois a été difficile avec l'installation illicite d'un groupe de gens de voyage le dimanche 8 août pour une quinzaine de jours, groupe dont nous n'avons pas pu obtenir l'expulsion.

Hormis ces événements inattendus, nous avons continué à avancer sur les dossiers en cours.

En matière d'urbanisme, la révision du PLU se poursuit avec la tenue des ateliers participatifs en juillet et actuellement la rédaction du règlement écrit et l'établissement du règlement graphique. D'ailleurs, nous vous attendons nombreux pour la 2ème réunion publique prévue le 22 octobre 2021.

Concernant les travaux, nous avons livré à temps pour la rentrée le chantier d'aménagement de voirie et de parking au niveau du collège. Nous avons également effectué de nombreuses reprises d'enrobés et des travaux de marquage au sol dans différents secteurs. Également, les services techniques ont été pourvus de nouveaux équipements et matériels. Ils seront aussi confortés dans les prochains mois par un nouvel agent.

Mais notre plus grande satisfaction de cette rentrée reste la livraison du pumptrack et du skatepark en ce début octobre. En effet, ce projet mené en un temps record a permis de doter nos jeunes d'un bel équipement très attendu.

Pour ce qui concerne nos associations, elles ont pu reprendre leurs activités mais avec la mise en place du pass sanitaire dans les bâtiments communaux. C'est ainsi que nous souhaitons la bienvenue à cinq nouvelles associations cruseilloises. Afin d'accueillir ces nouvelles venues, **nous avons travaillé durant l'été à la rénovation et l'équipement des salles communales** pour permettre à chacune de disposer de créneaux pour leurs activités.

Ce mois d'octobre marque aussi le début de la location de la nouvelle salle socio-culturelle pour les besoins des particuliers avec des tarifs préférentiels pour les Cruseillois.

Au niveau économique, nos bars et restaurants font encore face à une nouvelle épreuve en devant composer avec le pass sanitaire. Espérons que cette situation ne dure pas trop longtemps.

Enfin, on ne peut aborder la rentrée sans souhaiter une belle année scolaire aux plus de 1750 élèves de notre commune répartis dans nos sept établissements. Eux aussi doivent débiter une nouvelle année avec un protocole sanitaire contraignant qui perdure.

Pour conclure, si l'été a été très actif pour nous, les mois qui arrivent s'annoncent encore plus riches en termes de dossiers et projets à mener. Nous avançons à bon rythme, toujours aussi motivés et portés par vos messages d'encouragements qui nous poussent à toujours faire plus et mieux...

Bonne reprise à tous, petits et grands !

Je reste, comme promis, à votre écoute et à votre disposition.

Bien à vous.

Votre maire

Sylvie Hermillod

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

Les 20 et 27 juin derniers, deux dimanches pour deux scrutins

Les dimanches 20 et 27 juin derniers se sont tenues les élections départementales et régionales. Les électeurs ont pu participer le même jour à deux scrutins différents pour voter pour un binôme mixte pour représenter notre canton au sein du conseil général d'une part, et pour une liste candidate au conseil régional d'autre part.

Pour chacun des scrutins et à chaque tour, le taux de participation à Cruseilles était légèrement supérieur à 28 %.

À l'issue des deux tours, c'est le binôme Christelle Petex-Levet et David Ratsimba qui a remporté les élections départementales avec, à Cruseilles, un score de 68,22 % et au niveau du canton un score de 67,46 % des voix. Pour la région, c'est la liste de Laurent Wauquiez, *La région avec toutes ses forces*, qui est arrivée en tête avec, à Cruseilles, un score de 59,45 % et au niveau régional un score de 55,18 % des voix.

Suite à l'installation de la nouvelle assemblée départementale et à l'élection de Martial Saddier à la présidence du Département de la Haute-Savoie, le jeudi 1^{er} juillet, les délégations des 10 Vice-Président(e)s du Département ont été attribuées, ainsi que celles des Conseillères et Conseillers départementaux délégués. Retrouvez la composition de l'assemblée départementale ici : <https://www.hautesavoie.fr/vos-élus>.

La séance d'installation du nouveau Conseil régional qui a vu Laurent Wauquiez être réélu président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, s'est déroulée le vendredi 2 juillet. Consultez la composition du nouvel exécutif de la région ici : <https://www.auvergnerrhonealpes.fr/38-les-elus.htm>.

Un grand merci aux services de la mairie qui ont assuré l'organisation et la logistique de ces élections compliquées par ce double scrutin inédit ainsi que par les conditions sanitaires: Nous remercions également les élus et bénévoles qui ont tenus les bureaux de vote.

Sachez également que suite à la démission de Martial Saddier de sa fonction de député en raison du non cumul des mandats, c'est Christelle Petex-Levet qui lui a succédé à l'Assemblée Nationale. Elle y a intégré la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.



LA RÉGION S'OCCUPE PRINCIPALEMENT



Des lycées



Du développement économique et de l'innovation (aides aux entreprises, soutien à l'internationalisation,...)



Des transports (TER, transports routiers interurbains et scolaires,...)



De l'orientation et de la formation professionnelles



De l'aménagement du territoire et de l'environnement



De la gestion de certains fonds européens

La région s'occupe également d'autres actions en faveur de la jeunesse, du sport, de la culture et de la vie associative, de la santé, du tourisme, de l'agriculture et de la viticulture.



LE DÉPARTEMENT S'OCCUPE PRINCIPALEMENT



DE LA SOLIDARITÉ, DE L'ACTION SOCIALE, ET DE LA SANTÉ.

Personnes âgées
Aide Sociale à l'Enfance
Handicap
Gestion des prestations d'aide sociale (RSA, APA)



DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Protection des espaces naturels
Voierie départementale
SDIS (Service départementaux d'incendie et de secours)



DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE, ET DU SPORT

Collèges
Sauvegarde du patrimoine
Infrastructures sportives
Bibliothèques de prêt
Musées départementaux

Le département s'occupe également d'autres actions en faveur du sport, de la culture et du tourisme.



URBANISME

Révision du PLU : la traduction réglementaire du PADD est en cours

Après la tenue des ateliers participatifs dans la salle socio-culturelle le 8 juillet et sur le terrain le 22 juillet (photos), la révision du PLU se poursuit avec la 3^{ème} étape : la rédaction des documents réglementaires répondant aux objectifs du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables).

Il s'agit d'établir un règlement graphique détaillé, découpant la commune en zones et secteurs, associé à un règlement écrit fixant les règles applicables à chacune de ces zones et chacun de ces secteurs. Ce sont ces deux documents opposables aux tiers qui permettront de protéger les secteurs résidentiels du développement de l'habitat collectif, principal objectif de cette révision de PLU. Pour ce faire, les hauteurs maximum des constructions et les coefficients d'emprise au sol, entre autres, vont être abaissés.

Concernant le centre-bourg, les directives de l'État en termes d'économie du foncier ne permettent pas d'imposer de l'habitat individuel, le collectif y sera donc toujours de mise mais avec des règles plus contraignantes

À noter :

Réunion publique le vendredi 22 octobre 2021 à 20 h en salle socio-culturelle pour la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

La commune fait l'objet d'un recours contentieux pour un refus de permis de construire un collectif de 32 logements

Dans les prochains mois, la municipalité va devoir se défendre contre un recours contentieux déposé par un promoteur immobilier d'envergure nationale.

En effet, ce dernier, contrairement à d'autres, n'a pas souhaité s'adapter par anticipation aux futures règles d'urbanisme envisagées dans le cadre de la révision du PLU en travaillant son projet en collaboration avec la mairie.

Ainsi, il a choisi de déposer un permis de construire en inadéquation avec les attentes de la municipalité. Ce passage en force a débouché sur un refus d'autorisation de construire basé sur différents éléments.

Aujourd'hui, la commune a activé son assurance « défense juridique » et mandaté un avocat pour préparer sa défense. **Nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout de la procédure et vous tiendrons informés de son issue.**



En raison d'un accroissement temporaire d'activité lié à la révision du PLU, nous vous informons que le service urbanisme n'accueillera plus le public le mercredi après-midi et le vendredi matin. L'accueil téléphonique sera néanmoins maintenu.

qui entraineront, de fait, des programmes immobiliers moins denses que ceux qui ont vu le jour ces dernières années ou qui démarrent actuellement grâce à des permis accordés sous l'ancien mandat.

Pour l'heure, nous nous félicitons de l'instauration de périmètres d'étude et de l'approbation du PADD en mai qui nous ont permis de contrer plusieurs projets de collectifs en secteur résidentiel, notamment dans le quartier de Fésigny.

Egalement, cela nous a permis d'inciter les promoteurs à travailler avec nous afin que leurs projets répondent de manière anticipée aux nouvelles règles d'urbanisme qui découleront de la révision du PLU.

En effet, il n'a jamais été question de mettre Cruseilles sous cloche, nous n'en aurions d'ailleurs pas les moyens et nous avons bien conscience que les propriétés doivent pouvoir muter en fonction de l'évolution de la vie de chacun. **Il s'agit plutôt de reprendre la main sur le mode de développement de notre commune en travaillant non seulement sur la révision du PLU mais aussi sur les projets de construction en amont des demandes d'urbanisme avec les promoteurs.**

Enfin, il va sans dire qu'avec la diminution de la densité des programmes immobiliers, les vendeurs de propriétés foncières bâties ou non, destinées à l'habitat collectif, devront sans doute accepter une baisse du prix de vente de leurs biens par rapport à ce qui pouvait se pratiquer auparavant.

AVIS RENDUS PAR LA COMMISSION URBANISME

Du 1^{er} juin au 31 août, 27 dossiers ont été reçus par le service urbanisme parmi lesquels :

19 Déclarations Préalables dont 11 ont été accordées et 8 sont encore en cours d'instruction.

3 Permis de Construire Modificatifs qui sont toujours en cours d'instruction.

7 Permis de Construire dont 1 permis pour un collectif de 43 logements qui a été accordé mais fait l'objet d'un recours gracieux et 1 permis pour un collectif de 32 logements qui a été refusé ainsi que 3 permis pour des maisons individuelles, 1 pour la construction d'un bâtiment agricole et 1 pour la création d'un garage, tous encore en cours d'instruction.



TRAVAUX ET BÂTIMENTS

Les travaux d'aménagement de voirie au niveau du collège sont terminés

Comme prévu, les abords du collège étaient prêts pour la rentrée des collégiens le 2 septembre dernier.

Les travaux, réalisés par l'entreprise EUROVIA, comprenaient :

- La création de 3 emplacements supplémentaires pour le stationnement des bus avec un quai accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), grâce à la suppression du stationnement en épis réservé aux voitures,
- L'agrandissement du parking côté piscine des Ébeaux avec le marquage des places de stationnement,
- La création d'un cheminement piéton et d'une rampe PMR allant du parking au trottoir,
- Le déplacement du passage piéton situé au niveau de l'entrée du stade afin de le sécuriser,
- La poursuite du trottoir jusqu'à l'entrée du portail menant au local du Ski-Club,
- La réalisation de différents marquages au sol dont un grand damier au niveau de l'entrée du collège qui indique une interdiction de stationner à cet endroit pour permettre l'accès aux véhicules de secours.

Des travaux de voirie dans la Grand'rue



Du lundi 2 au jeudi 5 août 2021, des travaux de réfection du plateau en pavés ont eu lieu dans la Grand'rue pour profiter du trafic habituellement plus calme la première semaine d'août.

L'entreprise GUINTOLI a remplacé par un revêtement en enrobé les deux parties de voirie en pavés, situées aux extrémités du plateau destiné à la traversée piétonne.

En effet, les joints s'étant vraiment dégradés durant ces dernières années, il était devenu urgent d'agir. Nous avons donc décidé de passer à de l'enrobé sur les deux rampants d'accès au plateau afin de rendre le passage des véhicules moins bruyants mais également parce que c'était moins coûteux.



Ces travaux ayant été réalisés dans un but de sécurisation de nos jeunes collégiens mais aussi de tous les piétons de manière générale, nous vous demandons de bien respecter la vitesse limitée à 30 km/h ainsi que l'ensemble de la signalisation.

En cours de chantier, nous avons eu aussi l'idée de créer un terrain de pétanque entre les deux cheminements piétons du côté de la piscine couverte. Vous pouvez d'ores et déjà en profiter mais il nous reste à installer des bordures en bois et un ou deux bancs pour les spectateurs ou tout simplement les promeneurs.

Nous remercions vivement le Conseil Départemental et la CCPC qui se sont engagés à participer de manière conséquente au financement de ces aménagements.

Sur le reste du plateau, les joints défectueux entre les pavés ont été rénovés et les tampons des regards remis à niveau.

Pour effectuer ces travaux, l'entreprise a travaillé en occupant une demi-chaussée. Ainsi, la circulation dans le sens Annecy - Saint-Julien-en-Genevois a été déviée sur la route de l'Arthaz.

Puis, pour une demi-journée, une déviation a également été mise en place pour le sens Saint-Julien-en-Genevois - Annecy par la route du Batioret.

Cette organisation n'a quasiment pas occasionné de ralentissement du trafic mais a bien évidemment modifié pour quelques jours le quotidien des riverains situés sur le tracé de la déviation.

Comme il restait quelques joints à terminer après cette semaine de travaux, nous avons remis en place la déviation le lundi 30 août, après les congés de l'entreprise, afin d'achever ce chantier.

Cette deuxième coupure de voie a été l'occasion de mettre en place des marquages au sol rappelant aux automobilistes la zone 30 km/h à respecter.

Nous vous remercions pour la patience dont vous avez bien voulu faire preuve et vous informons que nous avons déjà eu d'excellents retours quant à la diminution du bruit lors du passage des véhicules.

Enlèvement futur des préfabriqués du périscolaire

Depuis la mise en service des nouveaux locaux périscolaires de l'école élémentaire, les préfabriqués ont été complètement vidés afin de procéder à leur désamiantage puis démontage.

En effet, ces modules étant en très mauvais état, la commune s'est engagée auprès du collège à les évacuer dans les meilleurs délais. Propriétaire du foncier qui les porte, par le biais du Conseil Départemental, le collège souhaite en effet réaliser de nouveaux aménagements pour ses élèves.

Cette opération de déconstruction s'annonce très coûteuse au vu des premiers devis reçus ; nous allons donc rechercher la meilleure offre.



Une fuite sans fin au lac des Dronières



Dès le début du mois d'août 2021, nombreux sont ceux qui ont constaté la baisse anormale du niveau du lac des Dronières, et ce malgré les chutes de pluie abondantes.

L'association de pêche Les Eaux Closes a donc inspecté le lac plus en détails et a repéré, le 4 août, un tourbillon au bord de la berge, tout près du chalet de la pêche. Le niveau du lac baissant régulièrement, nous avons vu rapidement apparaître en transparence une sorte de cheminée verticale.

Afin de comprendre à quel phénomène nous avons affaire et préalablement à toute intervention, un drone sous-marin a inspecté une première fois la cavité. Cela a révélé la présence d'une cavité de 2,4 m de profondeur dont la cheminée apparente en surface semblait parfaitement naturelle. La présence de roche un peu partout sur les parois et de blocs en fond de cavité ont laissé penser à la révélation soudaine d'une excavation enfouie depuis longtemps sous le fond du lac.

Dans un premier temps, nous avons essayé de créer un bouchon à l'aide d'un gros sac rempli de sable et installé au-dessus de la cheminée afin de stopper l'importante fuite. Malheureusement, lors de sa mise en place, il s'est avéré que le fond du lac à la verticale de la cheminée n'était pas stable et le dispositif envisagé a eu tendance à élargir le trou en surface plutôt que de le combler.

Inquiets quant à l'évolution de ce trou, nous avons fait

repasser le drone sous-marin pour une nouvelle inspection. Cette dernière a révélé une cavité d'environ 1,8 m à 2 m de large par 2,4 m de profondeur, et laissant apparaître des failles plus minces sur les côtés.

Le 6 août, confortée par l'avis d'un spécialiste en travaux en milieu marin, la Municipalité a décidé de mettre en place une digue sur le pourtour du trou afin d'une part, d'essayer d'isoler une zone sur laquelle il serait plus aisé de travailler et d'autre part, de limiter voire stopper les pertes d'eau. Une fois partiellement asséchée, la cavité a ensuite été comblée par l'apport de matériaux calcaires puis recouverte d'un bouchon de glaise prélevée sur le site des Dronières.

La consolidation de ce point a été efficace mais 2 trous se sont ensuite reformés autour de celui-ci. Nous les avons, à leur tour, remplis avec du matériau. Cependant, on pouvait toujours constater une aspiration et la disparition de l'eau qui traversait la digue.

Aussi, un bureau d'études spécialisé dans le traitement des risques naturels a été contacté, et le vendredi 20 août, une ingénieure hydrogéologue s'est rendue sur place pour constater la problématique et envisager des solutions de traitement. Le rapport, remis le 25 août, n'a rien apporté de nouveau si ce n'est que l'eau échappée du lac se déversait avec quasi-certitude dans le captage de la Douai.

En conséquence, il a fallu intégrer l'ARS (Agence Régionale de Santé) et la CCPC en charge de la distribution d'eau potable, dans l'ensemble de nos réflexions sur les modalités de rebouchage envisagées.

Dans l'attente de la validation du protocole proposé à ces derniers, nos services techniques, avec l'aide des agents de la CCPC, ont de nouveau consolidé la digue par l'extérieur. Puis, dans la semaine du 6 au 10 septembre, nous avons terminé le comblement du trou avec du matériau ainsi qu'un produit innovant, à base d'argile et inoffensif pour la potabilité de l'eau et le

milieu naturel. Le trou a ensuite été refermé en surface avec de la glaise prélevée sur le site des Dronières.

Pour l'heure, nous restons vigilants et observons l'évolution de la zone concernée. Nous envisagerons sans doute, en concertation avec l'association Les Eaux Closes, un petit aménagement afin de limiter l'érosion à cet endroit telle qu'une digue rocailleuse par exemple.

Lors de cet épisode compliqué, certaines personnes ont pensé que c'était le moment opportun pour vider et curer le lac des Dronières. Sachez que c'est un projet que nous envisageons, sachant que le lac n'a bénéficié d'aucun entretien important depuis sa création en 1970, mais qu'il nécessite de trouver des financements étant donné son coût évalué à plus de 800 000 €. Nous avons d'ores et déjà pris contact avec le Président du Conseil Départemental, réceptif à notre demande, afin de mettre en place un comité de pilotage pour avancer sur ce dossier.

Pour terminer, nous souhaitons remercier vivement les agents des services techniques de la mairie ainsi que Jean-Marc et Stéphane de l'association Les Eaux Closes qui ont largement donné de leur personne durant cette période, photos à l'appui !



Quelques aménagements au parc à daims des Dronières

Comme nous nous y sommes engagés, nous essayons d'apporter, dès que nous le pouvons, quelques améliorations dans le secteur des Dronières.

Cet été, un damier a été tracé sur la route au niveau du parking du parc à daims afin de matérialiser la traversée fréquente des visiteurs et ainsi appeler à la vigilance des automobilistes. Il s'accompagne de bandes rugueuses en amont et en aval afin de faire ralentir les véhicules.

Les agents des services techniques ont également redonné une seconde jeunesse au grand jeu en bois en changeant quelques pièces ainsi que les cordages et un toboggan.

Nous vous rappelons aussi qu'un parc à vélos a été installé voilà quelques temps.



Enfin, les quatre barbecues que nous avons prévus d'implanter en début d'été aux abords des tables de pique-nique ont enfin trouvé leur place. En effet, le terrain trop meuble jusqu'alors à cause du début d'été pluvieux, a fini par s'assécher pour permettre aux services techniques de réaliser début septembre les deux plateformes destinées à les accueillir.

Pour terminer, nous remercions chaleureusement nos agents des services techniques qui œuvrent quasiment quotidiennement en période estivale pour que le secteur des Dronières reste un lieu propre et agréable pour tous.

La municipalité a investi dans de nouveaux équipements et matériels



Le camion est le véhicule le plus utilisé par les services techniques. Tous les jours il sert pour l'entretien des espaces verts, de la voirie, pour du terrassement, le curages de fossés, des manifestations... Il devenait urgent d'équiper nos agents d'un nouveau véhicule fiable, pratique et confortable.

Un camion neuf a donc été acheté (28 500 € HT) pour remplacer notre vieux Renault Mascott. Il s'agit d'un

Opel Movano tri-bennes qui permettra davantage de polyvalence que l'ancien camion qui ne s'ouvrait que sur l'arrière.

L'ancien véhicule restera en appui jusqu'à la fin de l'année.

Une remorque a également été achetée pour faciliter le transport des tondeuses.

Enfin, la municipalité a fait l'acquisition de **3 racks permettant chacun de ranger 15 tables et 30 bancs** pour faciliter l'entreposage, le transport et la manutention de ces matériels.

À savoir :

Les associations (prioritaires) et les particuliers de la commune ont la possibilité d'emprunter des tables et des bancs.

Pour toute demande, merci de retirer un formulaire à l'accueil de la mairie ou de le télécharger sur le site internet et de l'adresser par email à techniques@cruseilles.fr

Le matériel doit être emporté et rapporté directement au Centre Technique Municipal, route d'Anney.

Plusieurs campagnes de marquage et divers travaux de voirie ont eu lieu cet été

Plusieurs campagnes de marquage ont été menées cet été malgré des interruptions dues à la météo particulièrement pluvieuse. Ainsi,

- dans les hameaux, comme à Féchy, où un cheminement et un passage piéton ont été tracés pour sécuriser le déplacement des enfants se rendant à l'arrêt du bus scolaire situé le long de la route départementale D227. À l'initiative de parents d'élèves de Féchy, ce projet a été validé après concertation sur place entre ces derniers, les élus et les services techniques.
- au centre-bourg avec le traçage du parking rue de la Charrière, et un rappel au sol de la zone 30 aux entrées nord et sud de la Grand'rue,
- route de Becon / route de l'Usine, à la sortie de la Villa Adelia, pour signaler le cheminement piétonnier,
- ou encore à la sortie de la place de la Fontaine où un marquage au sol est venu compléter la signalétique verticale du tourne-à-droite. Le test ayant été concluant, il a en effet été décidé de pérenniser cette solution qui permet de fluidifier l'entrée sur la Grand'rue (photo).

En juillet, les services techniques ont suivi une formation de remise à niveau sur la machine à tracer acquise par la commune il y a une dizaine d'années. C'est un savoir-faire bienvenu pour pouvoir faire preuve de réactivité pour entretenir les marquages existants.

La réfection d'enrobés sur voie et trottoir s'est également poursuivie cet été sur de nombreux tronçons : Grand'rue, route de Maconseil, les Coudrets, rue du Stade, route de Bougy, route de l'Arthaz, route des Dronières, avenue des Ébeaux, rue des Frères, route de Chez Vaudey, hameau du Suet...

Le prolongement du trottoir sur le début de la route du Salève est en cours.

Concernant les travaux de voirie, 197 031 € ont déjà été engagés sur le budget 2021 et d'autres dépenses sont à venir. À cette somme s'ajoute le fauchage, le curage des fossés et les travaux liés à la gestion des eaux pluviales pour un montant de 39 987 € au 1^{er} septembre 2021.

Le solde des travaux d'aménagement de la route du Suet n'est bien sûr pas comptabilisé dans ces chiffres et représente, pour 2021, la somme de 154 419 €. Quand l'opération sera soldée, son coût total vous sera communiqué.





FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Mouvements du personnel communal

Mouvements du personnel sur la période du 01/06/2021 au 31/08/2021

Service État-Civil :

Renouvellement du CDD de Floriane Damour du 1^{er} au 30/09/2021

Recrutement en CDD pour assurer le remplacement d'agents indisponibles :

pour le Service Enfance-Jeunesse :

- Mélanie Catania
- Logane Gervaz

pour la Cantine :

- Sophie Doury
- Louisa Pliso
- Sonia Bouhali

Pour l'Accueil de loisirs des vacances d'été :

- Lola Berthoud
- Baptiste Leduc
- Emeline Moulin

Emplois été 2021 :

Comme tous les étés, la commune a recruté des jeunes au sein des équipes administratives et techniques en CDD : Danae Sibille, Titouan Curt, Laure Herve, Félicien Degeorges, Mathis Guerraz

Recrutement d'un deuxième gardien pour le gymnase et la salle socio-culturelle

Avec la mise en service de la salle socio-culturelle, qui permettra entre autres la location aux particuliers, la Municipalité a décidé de recruter un nouvel agent municipal qui occupera un poste de gardien du gymnase et de la nouvelle salle pour 40 % de son temps et viendra conforter l'équipe des services techniques pour le reste de son temps plein.

En effet, Pascal Janin, le gardien actuel du gymnase, travaille à flux très tendus depuis de nombreuses années, même si Philippe Bocquet, agent des services techniques, vient le suppléer un week-end sur deux. Il est donc devenu impératif de revenir à un fonctionnement plus normal en termes de temps de travail et donc de créer un poste supplémentaire.

L'agent recruté viendra également compléter les services techniques qui, eux aussi, ont vu et verront encore leur travail augmenter avec l'accroissement actuel et futur de la population de notre commune.

Un grand merci à Pascal pour sa patience et son dévouement !

Recrutement en qualité de vacataire pour la distribution des bulletins municipaux : Aurore Vallejo

Naissance :

Félicitations à Océane Avet-le-veuf, responsable adjointe au service Enfance-Jeunesse pour la naissance de sa petite Pernelle !

Exonération partielle de deux ans de la taxe foncière en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

En 1992, le conseil municipal de l'époque avait décidé de supprimer l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les constructions nouvelles à usage d'habitation pour la part communale.

Les dispositions du Code Général des Impôts n'ouvrant plus cette possibilité à compter du 1^{er} janvier 2022, le conseil municipal en place a dû se prononcer à ce sujet.

Lors du conseil municipal du 7 septembre 2021, il a été décidé d'instaurer, sur la part communale, une exonération partielle de 40 % de la base imposable de la taxe. Cette exonération est valable pour deux ans et s'applique donc aux propriétés bâties à usage d'habitation qui peuvent être des constructions nouvelles, des additions de construction, des reconstructions ou des conversions de bâtiments ruraux en logements.

OFFRE D'EMPLOI

La commune recrute 3 contrats non complets annualisés (environ 7 h 30 hebdomadaires), pour le temps méridien.

Horaires :

Lundi : 9 h 45 - 11 h 15 / 11 h 25 - 13 h 25

Mardi, jeudi et vendredi : 11 h 25 - 13 h 25

Diplôme(s) de l'animation souhaité(s)

Rémunération basée sur le 1^{er} échelon de la grille d'adjoint d'animation (1555,76 € brut à temps plein)

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à postuler, par mail à mairie@cruseilles.fr ou

par courrier : Mairie de Cruseilles

35, place de la Mairie 74350 Cruseilles



AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

REPAS DES AÎNÉS



Annulé en 2020, en raison de la crise sanitaire, le repas des aînés est programmé cette année le samedi 16 octobre à partir de 12 h. Il aura lieu à la salle socio-culturelle du nouveau gymnase.

Vous pouvez vous inscrire avant le 6 octobre à l'accueil de la mairie, par téléphone au 04 50 32 10 33 ou par mail à mairie@cruseilles.fr. (pass sanitaire obligatoire) Le CCAS et l'ensemble de la municipalité vous attendent nombreux pour un moment de convivialité et de partage.

Des colis de Noël confectionnés avec beaucoup d'attention

Le CCAS s'active à la confection des colis de Noël pour nos aînés. Les nombreux retours positifs des colis 2020, confectionnés avec des produits des commerçants de Cruseilles, nous incitent à reconduire cette opération. Les colis seront distribués courant décembre et vous aurez le plaisir de découvrir de nouveaux produits !
Les personnes de plus de 70 ans qui auraient été oubliées l'an dernier sont invitées à se faire connaître en mairie.

Livraison des logements sociaux

L'achèvement de plusieurs immeubles s'accompagne de la livraison de nouveaux logements sociaux pour notre commune.

Route des Dronières, 33 appartements viennent d'être livrés dans l'immeuble le Saint-Laurent et 15 dans l'immeuble l'Orée du Bois.

Sur les 10 logements sociaux du Saint-Laurent, seuls 3 entrent dans le parc communal. Les nouveaux locataires ont commencé à emménager début septembre.

à l'Orée du Bois, la commune s'est vue attribuer 5 appartements sur les 15 logements sociaux construits. Les locataires devront attendre courant octobre pour prendre possession de leurs logements.

PERMANENCE DU CCAS

La permanence du CCAS, les mercredis après-midi de 14 h à 16 h sans rendez-vous, rencontre un vif succès.

Vous y trouverez des renseignements et des conseils dans vos démarches administratives et vos dossiers d'aides sociales (sur papier ou en ligne) et une aide pour vous orienter vers les services et administrations compétents en matière de social, d'emploi...

Tél. : 06 67 69 03 78

DEVENEZ BÉNÉVOLE À L'ADMR DU PAYS DE CRUSEILLES !

L'association du Service d'Aide à Domicile « ADMR Pays de Cruseilles » intervient quotidiennement auprès de 180 clients pour leur apporter un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins. Les salariés et bénévoles de l'association sont un réel soutien et accompagnent les clients dans les actes de la vie quotidienne pour prolonger le maintien à domicile, le bien vivre chez soi ou aider à retrouver un équilibre familial.

Toutes les associations ADMR du département, sont gérées par une équipe de bénévoles, fortement engagés pour créer et faire fonctionner les services. Chaque personne choisit ses missions en fonction de ses disponibilités, ses compétences et ses appétences :

- Gestion de l'association, pour les Présidents, trésoriers ou secrétaires. Ils se soucient du bon fonctionnement de l'association et peuvent donc être amenés à prendre des décisions stratégiques pour faire progresser l'association,
- Visites de convivialité à domicile pour créer une relation de proximité avec un public fragilisé par la vie,
- Organisation d'évènements conviviaux,
- Aide administrative au secrétariat de l'association,

Aujourd'hui l'association du Pays de Cruseilles cherche à renforcer son équipe de bénévoles et notamment sur des postes de gestion de l'association pour prendre la succession du Président actuel, Monsieur Jean-Claude Ligot, ainsi qu'un(e) trésorier(e) adjoint(e)

Vous souhaitez vivre des moments de partage, cherchez à vous investir dans des projets et à vous sentir utile ? Venez apporter votre expérience et votre dynamisme à l'association ADMR du Pays de Cruseilles !

Renseignements :
accueil.cruseilles@fede74.admr.org
Tél. : 04 50 44 09 45
16 av. des Ébeaux
74350 Cruseilles



Devenez bénévole !

En août, les gens du voyage se sont installés près des Ponts de la Caille



Le dimanche 8 août au soir, une soixantaine de caravanes se sont présentées près des Ponts de la Caille pour investir un terrain privé tout proche.

La gendarmerie et l'exploitant du terrain ont rapidement été prévenus. Quelques caravanes ont pu pénétrer sur le terrain rendu très meuble par les pluies abondantes puis le tracteur de l'agriculteur leur a fait barrage.

Sur place, le Maire, le Président de la CCPC et les gendarmes ont essayé durant plusieurs heures de trouver un terrain pouvant accueillir ce groupe et qui serait également plus praticable.

En l'absence du Préfet, le Secrétaire Général de la Préfecture, le Président du Conseil Départemental et le 1^{er} Vice-Président du SIGETA (Syndicat qui gère l'accueil des gens du voyage et qui est financé par les communautés de communes) ont été contactés à plusieurs reprises mais aucune solution n'a été trouvée.

Aux environs de 21 h, les échanges se tendant violemment et en l'absence de solution pérenne, également face aux menaces des gens du voyage de déteiler les caravanes sur la route, la Préfecture a demandé de ne pas s'opposer à l'installation du groupe.

L'agriculteur a donc retiré son tracteur qui entravait le passage et le groupe a commencé à s'installer, difficilement étant donné le terrain détrempe.

Le lundi matin, quelques caravanes étaient encore sur la route du Noiret, empêchant certains riverains d'accéder

à la route départementale. L'entreprise Perrillat, qui travaillait aux abords des Ponts de la Caille, a donc dégagé le nouveau rond-point pour leur permettre de sortir.

Le mardi, le groupe s'est agrandi avec l'arrivée de nouvelles caravanes.

La préfecture nous informant qu'aucune expulsion n'était envisagée, la CCPC a mis à disposition des gens du voyage des bennes à ordures, a installé un compteur d'eau et Enedis a sécurisé leur branchement électrique.

Des riverains ainsi que la mairie ont porté plainte pour les nuisances occasionnées.

Après deux semaines d'occupation du terrain, le groupe a quitté les lieux le week-end des 21 et 22 août.

Il est à noter que nous avons réussi à empêcher la même semaine l'installation d'un autre groupe grâce à la gendarmerie. Egalement, un autre groupe sur ce terrain s'est encore présenté le lundi 23 août pour prendre à nouveau possession du terrain.

Grâce au dialogue avec les élus et à l'intervention des agriculteurs et de la gendarmerie, nous avons pu les diriger vers le parking de covoiturage au Mont-Sion.

Dès le lundi soir, un petit groupe de jeunes a commencé le nettoyage des lieux qui s'est poursuivi le mardi avec l'exploitant du terrain ainsi que les agents de la mairie de Cruseilles et de la CCPC.

Suite à cet été particulièrement difficile avec quatre occupations illicites de terrains sur le territoire de la CCPC en quelques semaines, nous avons sollicité une réunion auprès de la Préfecture dans les meilleurs délais pour travailler sur ce problème de fond. Nous sommes dans l'attente d'une date.





ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

Un été bien rempli



Après une année scolaire riche en projets et animations, les enfants ont pris, pour l'été, la direction de l'accueil de loisirs, pour une multitude d'activités qui ont ravi petits et grands, puisque juillet et août ont été le théâtre d'événements aussi variés que passionnants.

Les enfants sont tour à tour entrés dans la peau de romains, de pirates, de cow-boys et d'indiens, thèmes qui ont été retracés lors d'une veillée « familles » le 29 juillet dernier.

Nos petits cow-boys et indiens se souviendront longtemps de l'attaque de la mairie au cours de laquelle le personnel et Madame le Maire se sont volontiers prêtés au jeu, avec enthousiasme et amusement.

Malgré une météo capricieuse, la plupart des sorties ont pu avoir lieu. De la ferme de Chosal, au lac d'Excenevex, en passant par l'aquarium de Lyon, les enfants ont pu s'enrichir de nouveaux horizons.

Les chiffres de la rentrée pour le périscolaire

En ce début d'année, le service périscolaire accueille chaque matin environ 15 élèves en maternelle et 25 en élémentaire.

À midi, ce sont presque 100 enfants qui mangent à la cantine en maternelle et 191 en élémentaire. Quelques matériels ont été rachetés pour le bon fonctionnement du self et une bonne équipe est, cette année encore, présente auprès des enfants.

En fin de journée, ce sont 40 enfants de maternelle et 60 en élémentaire qui fréquentent le périscolaire, répartis par niveau.

Enfin, l'accueil de loisirs du mercredi a repris ses activités le 8 septembre. L'équipe d'animation prend en charge 40 enfants le matin et 35 l'après midi en maternelle, et 34 enfants le matin et 30 l'après midi en élémentaire.

Pour la deuxième année consécutive, le service enfance jeunesse a également proposé des camps d'une semaine, aux enfants de 6 à 11 ans.

Cette année, le premier camp devait avoir lieu à la Plaine Tonique, dans l'Ain, mais a malheureusement été bouleversé par la météo. Les enfants ont dû être rapatriés dans le gymnase de Cruseilles. Mais cet imprévu n'a aucunement entamé le dynamisme et la bonne humeur du groupe et des animateurs. Tout a été mis en place pour que la semaine soit aussi palpitante que prévu.

Du 19 au 23 juillet, c'est le charmant village savoyard de Chanaz qu'un autre groupe d'enfants a pu découvrir. Cette fois-ci, le soleil était au rendez-vous et les enfants ont pu profiter des belles activités sportives proposées (baignade, VTT, tir à l'arc, bateau...).

Mais comme tout a une fin, les enfants ont repris le chemin de l'école et du périscolaire. Avec plein de souvenirs en tête, ils ont entamé une nouvelle année qui, nous leur promettons, sera de nouveau emplie de belles surprises.

Notre centre de loisirs sera ouvert pour les vacances d'automne, du 25 octobre au 5 novembre 2021. Nous concoctons un joli programme, et vos enfants sont les bienvenus pour venir le découvrir !

Une nouvelle tarification de la cantine scolaire en fonction du quotient familial

Depuis le 1^{er} avril 2019, l'état soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1 €.

Ainsi, il accorde une aide financière aux communes qui instaurent une grille tarifaire en fonction du quotient familial, pour les cantines des écoles élémentaires, et des écoles maternelles depuis le 1^{er} janvier 2020.

La Municipalité, qui s'était engagée à instaurer une tarification au quotient familial des repas cantine, a donc souhaité élargir à ce programme prévu pour 2 ans en fixant les tarifs suivants :

Quotient	Coût réel du repas	Participation de la commune de Cruseilles et de l'État	Coût du repas facturé aux familles
T1	4,90 €	4 €	0,90 €
T2	4,90 €	3,90 €	1 €
T3	4,90 €	0,40 €	4,50 €
T4	4,90 €	0 €	4,90 €

PLUS DE 1750 ÉLÈVES SUR LA COMMUNE POUR CETTE NOUVELLE RENTRÉE SCOLAIRE

École Primaire Publique de Cruseilles :

156 élèves répartis en 6 classes en maternelle

211 élèves répartis en 10 classes en élémentaire

« Une nouvelle année scolaire redémarre pour nos écoliers. L'équipe enseignante a été ravie d'accueillir et de revoir ses élèves, le jeudi 2 septembre. Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux élèves et enseignants ou personnel (ATSEM).

Après une année particulière, le protocole sanitaire est bien intégré et respecté par tous. Nous comptons sur l'ensemble des acteurs pour garder une vigilance et poursuivre les gestes importants du quotidien.

Toute l'équipe pédagogique se mobilise pour le bien-être des élèves et leur réussite avec beaucoup de bienveillance et d'encouragements. Elle est dynamique, attentive et très à l'écoute.

L'école est un lieu d'apprentissage de la vie. Il s'agit pour nous d'offrir aux élèves des repères culturels, éducatifs et spirituels.

Cette année scolaire devrait nous permettre de voir le jour de notre nouvelle école en cours de réhabilitation, un grand moment attendu de tous.

La belle collaboration avec les partenaires de l'école doit se poursuivre (parents, APE, CCPC, mairie, collège...) pour permettre un bon climat scolaire.

Nous avons tous le même but commun, offrir un chemin de réussite à chaque enfant et faire vivre de belles valeurs. Très belle rentrée à tous. »

Stéphanie Pillet, directrice



École Saint Maurice :

119 élèves répartis en 5 classes à double-niveaux

« Les 119 élèves de l'école Saint Maurice, les enseignantes et le personnel, ont eu la joie de faire leur première rentrée scolaire dans les nouveaux bâtiments de l'école !

Le soleil de ce premier jour a accompagné les sourires et réchauffer les inquiétudes, parfois. Cette année scolaire sera rythmée par la découverte et l'exploitation de contes d'histoires fantastiques, merveilleuses, surnaturelles et futuristes afin d'apporter un peu de douceur, de bonheur et de joie à tous les petits coeurs enfantins, et de s'évader un peu d'un quotidien parfois lourd et pesant...

Belle rentrée à tous, parents, enfants et collègues d'ici ou d'ailleurs ! »

Sandrine Gourcerol, directrice



Collège Louis Armand :

746 élèves répartis en 27 classes

(36 élèves de plus que l'an passé)

« Même si un protocole sanitaire est encore en place, nous avons deux atouts : l'expérience que nous avons acquise collectivement depuis le début de cette crise sanitaire et la campagne de vaccination en cours.

Je souhaite donc aborder cette rentrée des classes 2021 avec optimisme. J'ai l'ambition que l'on puisse se concentrer sur le coeur de nos métiers : accompagner chaque élève pour le porter vers la réussite en exploitant tout son potentiel et en lui transmettant les valeurs de la République. L'ensemble des personnels du collège se joint à moi pour souhaiter une bonne rentrée scolaire à tous.

Sylvie Quiblier, principale



Collège Maria Montessori des Aiglons :

« Le collège Maria Montessori a fait sa 8^{ème} rentrée !
La nouveauté de cette année est l'ouverture d'une 6^{ème} en demi-pension.

Les jeunes des niveaux 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} sont tous en internat mais il est possible d'intégrer en demi-pension. Le collège démarre avec un petit groupe de 17 jeunes très motivés, venant de différents horizons, Montessori ou pas, pour suivre un enseignement basé sur la pédagogie de projets. Nous accueillons même quelques suisses. Il reste des places dans les différentes classes... »
Olivia Gollain, directrice administrative.



CFA MFR Les Ébeaux :

169 apprentis répartis en 10 classes :

- BAC Professionnel Maintenance des Véhicules (2 classes de Seconde, 2 classes de Première, 2 classes de Terminale)
- CAP Maintenance des véhicules (1 classe de CAP 1^{ère} année, 1 classe de CAP 2^{ème} année)
- CAP Protection de l'Environnement Collecte et Recyclage (1 classe de CAP 1^{ère} année, 1 classe de CAP 2^{ème} année)

« C'est avec plaisir que l'équipe des Ébeaux a retrouvé ses apprentis le mardi 29 août. Celle-ci s'est montrée disponible tout l'été pour faire le lien entre les jeunes et les maîtres d'apprentissage afin de faciliter la signature des contrats d'apprentissage. Cette rentrée est marquée par une augmentation des effectifs ; ce qui n'empêchera pas les formateurs d'accompagner individuellement les apprentis sur le chemin de la réussite. »

Nadia Lainé, directrice.

MFR des Dronières :

181 jeunes répartis en 10 classes (3^{ème} d'orientation, BAC PRO CGEA et BTS ACSE).

« C'est la rentrée également pour la MFR les DRONIERES ! La collaboration est toujours aussi forte avec nos maîtres de stages et employeurs partenaires. De l'alternance, de l'apprentissage, tout est au rendez-vous...pour que tous soient lancés sur le chemin de la réussite ! »

Valérie Noël, directrice.



IMAA :

SOURIRE À LA MFR IMAA !

« Allez, c'est parti pour une nouvelle rentrée scolaire enrichissante et créative. Avec 155 apprentis répartis dans nos deux secteurs de la maintenance, automobile (56 apprentis) et aéronautique (99 apprentis), la MFR IMAA souhaite à tous une bonne rentrée. »

Patrick Guyon, directeur.





JEUNESSE

Le pumptrack et le skatepark sont opérationnels, pour le plus grand bonheur des *riders** !

*pratiquants de sports de glisse terrestres (BMX, Trotinette, skateboard, roller, ...)

Ça y est !

Une année après les premières réflexions, le skatepark et le pumptrack de Cruseilles sont opérationnels.

C'est grâce aux aides financières de la région (80 000 €) et du département (46 000 €),

grâce à l'énergie des jeunes pratiquants qui ont su s'impliquer et se fédérer pour monter une association et établir avec précision une esquisse du projet idéal,

grâce aux services administratifs et techniques de la mairie qui se sont mobilisés pour l'élaboration du cahier des charges, le lancement de l'appel d'offres du marché et le suivi du chantier, ainsi qu'aux précieux conseils des services de la CCPC en matière de marchés publics, et enfin c'est grâce au savoir-faire des entreprises INOUT concept, VULCANO skateparks et Vélosolutions, internationalement reconnues pour ce type d'équipements,

que le projet dont nous avons rêvé pour nos jeunes a pu voir le jour dans un délai très raisonnable.

Nous avons voulu deux équipements reliés entre eux pour une plus grande polyvalence et un plus grand espace de glisse.

Si les dimensions restent relativement modestes (378 m² pour le skatepark, 600 m² et 115 mètres linéaires pour le pumptrack), le projet, d'un coût estimé à 184 000 €, est conçu pour permettre d'éventuels agrandissements dans le futur. **Nous espérons que cet équipement de qualité donnera d'ores et déjà à tous les pratiquants leur dose de sensations fortes.**



Bien évidemment, Sécurité et Respect devront être les mots clés pour une pratique agréable pour tous. Rappelons donc ici les principales règles de sécurité :

- Le port de protections (casque, genouillères, protège-poignets, etc...) est vivement recommandé.
- L'utilisation de l'espace de glisse est déconseillé en pratique isolée.
- En cas de pluie, la pratique est interdite sur l'ensemble du skatepark.
- Dans le pumptrack, une seule personne à la fois est autorisée à rouler.
- Cet équipement est sous la responsabilité des utilisateurs. Son accès est réservé aux pratiquants de plus de 8 ans, sauf lors d'activités encadrées.
- Pour un bon fonctionnement, il est demandé aux plus grands de faire attention aux plus petits.
- Les tags et graffitis sont formellement interdits car la peinture rend les surfaces très glissantes et dangereuses pour les utilisateurs.





Riding Family, une nouvelle association de sports de glisse à Cruseilles

Quelques mots de Maxime Merel, responsable de l'association : " Nous sommes quelques passionnés des sports de glisse qui nous sommes rencontrés l'année dernière suite au confinement.

Nous avons eu vent du projet de construction d'un nouveau site suite à l'élection du conseil municipal actuel. Soucieux qu'une structure adaptée aux pratiquants soit réalisée, nous nous sommes impliqués pour proposer des idées.

C'est à ce moment que notre projet associatif a vu le jour : Nous avons ainsi pu intégrer, au côté de la mairie, le comité de pilotage du projet de skatepark et pumptrack.

Notre objectif est de créer une vie et de l'animation autour du nouveau skatepark.

Aussi, dès son ouverture, nous proposerons des cours d'initiations les samedis matin ainsi que des journées à thème avec, par exemple, l'organisation de compétitions.

Autant de moment pour nous rassembler dans la convivialité autour des sports qui nous passionnent."



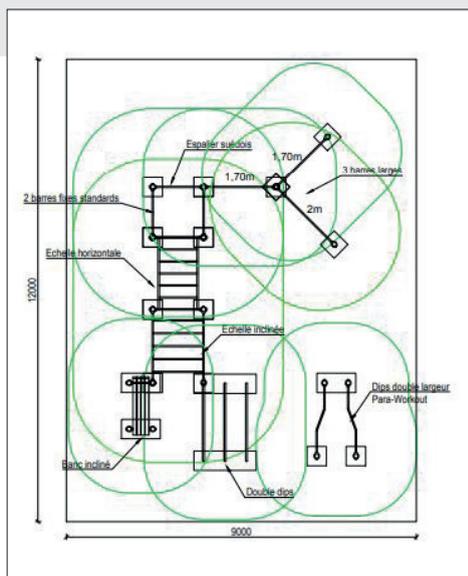
Photomontage pour illustration.

Un nouvel équipement sportif : le streetworkout

C'est la société Kenguru qui a été retenue pour la création du streetworkout et un devis a été signé le 09/07/2021 pour un montant de 33 000 € HT.

Grâce à de nombreux échanges avec deux jeunes pratiquants de Cruseilles, nous avons pu aboutir à un bon compromis. Tout en tenant compte des contraintes budgétaires toujours fortes qui s'imposent à nous, nous sommes arrivés à dessiner les plans d'un équipement complet, accessible aux personnes à mobilité réduite, qui permettra une pratique dite de force aussi bien qu'une pratique dite d'agilité.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les services techniques ont entamé la préparation du terrassement. Si tout se passe comme prévu, ce nouvel équipement devrait être opérationnel fin septembre - début octobre.



Plan du futur streetworkout. Vue de dessus.



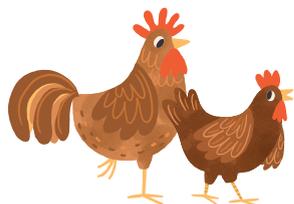
ZOOM POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE À CRUSEILLES

Si certains faits délictueux comme le vol de plaques et de fleurs au cimetière ou dans les jardinières de la commune sont malheureusement à déplorer à Cruseilles, ils ne sont le fait que de quelques rares personnes. Sans aller jusque là, certaines incivilités nuisent au sentiment de bien-être et peuvent compliquer les relations de voisinage.

Il nous semble donc important, à l'heure où la population de Cruseilles est en plein croissance, de rappeler quelques règles pour bien vivre ensemble.

ÊTRE RESPONSABLE DE SES ANIMAUX

La divagation des chiens peut entraîner des accidents avec les piétons, les cyclistes ou les automobilistes. Le propriétaire est toujours responsable de son animal et des actes qu'il occasionne. Les animaux doivent donc être tenus en laisse dans les lieux publics. Tout chien divaguant sur la voie publique peut être capturé et conduit à la SPA. Sa récupération s'effectue alors contre paiement d'une amende.



Nous sommes de plus en plus nombreux à adopter quelques poules dans nos jardins. Ici aussi, on veillera à empêcher nos chers gallinacés de divaguer chez les voisins !

Déjections Canines :

Nous vous en parlions déjà dans le précédent numéro de *Vivre à Cruseilles*, les déjections canines sont un vrai problème dans nos rues.

Nous appelons les propriétaires de chien à ramasser les déjections de leur animal et à ne pas le laisser uriner contre les murs.

Nous vous rappelons que 9 crot'dog sont répartis sur le territoire de la commune (voir le bulletin municipal n°4).

RESPECTER LES RÈGLES D'AFFICHAGE

Les associations peuvent poser des panneaux aux entrées de Cruseilles et en ville du moment qu'ils sont temporaires. L'affichage sauvage est interdit sur le mobilier urbain et en particulier sur les abris bus. Ces panneaux doivent respecter les espaces verts et être retirés dès la fin de la manifestation. La mairie dispose également de trois planimètres pour l'affichage de la municipalité et des associations. N'hésitez pas à nous confier 6 affiches par événement, 2 à 3 semaines avant celui-ci (pose uniquement le lundi).

LIMITER LE BRUIT

De jour comme de nuit, tout comportement portant atteinte à la tranquillité du voisinage constitue une infraction. Il est donc important d'éviter absolument

- Les bruits gênants qui durent longtemps,
- Les bruits agressifs de la vie quotidienne qu'ils soient provoqués directement ou par l'intermédiaire d'objets bruyants ou par des animaux comme l'aboiement d'un chien qui dure et se répète,
- Les bruits issus de l'utilisation de vélomoteurs, scooters et autres engins pétaradants.

JARDINAGE ET TRAVAUX

Dans un souci de sécurité et de respect d'autrui, il est demandé aux propriétaires de tailler régulièrement leurs haies et de veiller à ce qu'elles ne débordent ni chez leurs voisins, ni sur le domaine public, en particulier en bordure de route afin de ne pas gêner la circulation.

Durant la saison estivale, du 1^{er} avril au 31 octobre de chaque année, l'emploi d'engins motorisés pour la tonte des pelouses et l'entretien des jardins est réglementé sur tout le territoire de Cruseilles.

Les tondeuses et débroussailleuses à moteur thermique, tronçonneuses et engins motorisés pour l'entretien des jardins peuvent être utilisés :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h
 - les samedis de 9 à 12 h et de 14 h à 18 h
- Leur emploi est interdit les dimanches et jours fériés.**



TRIER ET ÉLIMINER SES DÉCHETS

Tout producteur ou détenteur de déchets est responsable de leur élimination. Rappelons que le brûlage des déchets verts et ménagers est interdit.

Pour l'élimination de vos déchets, plusieurs solutions s'offrent à vous :

Pour les ordures ménagères :

Des containers sont disposés régulièrement sur le territoire de la commune. Ils ne doivent recevoir ni cagettes, ni cartons ou objets encombrants.

Si les containers sont pleins, nous vous invitons à aller vers un autre point de collecte. Merci de ne laisser aucun objet sur la voie publique.

Le ramassage des ordures ménagères est assuré par les services de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Pour les déchets verts :

Des conteneurs sont à votre disposition au cimetière, spécifiquement pour les "déchets verts" (plantes, fleurs, terre...). Leurs contenus alimenteront le tas de compost des espaces verts de la commune pour être réutilisés lors de différents travaux (fleurissement, massifs, etc...)

Hormis les pots en terre cuite que vous pouvez laisser au pied des conteneurs et qui serviront à entretenir divers chemins, merci de n'y jeter que des déchets compostables. La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles propose également une solution de compostage.

Renseignements au 04 50 08 16 16 et sur <http://www.ccpaysdecruiseilles.org/services/dechets>



Pour les déchets recyclables :

Des colonnes de tri sont situées auprès des habitations pour être facilement accessibles à tous. Ceci sous-entend que certaines règles sont à respecter :

- Dépôt des bouteilles entre 8 h et 22 h et si possible pas le dimanche.
- Arrêter le moteur du véhicule.
- Si les colonnes sont pleines, veuillez vous diriger vers un autre point de tri.

Pour les encombrants, gravats, déchets verts ou cartons :

La déchetterie, rue des Moulins, est à votre disposition.

En été, du 1^{er} avril au 31 octobre :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 13 h 30 - 18 h 30

Jeudi et samedi : 8 h 30 - 18 h 30 non stop

En hiver, du 1^{er} novembre au 31 mars :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 13 h 30 - 18 h

Jeudi et samedi : 8 h 30 - 18 h non stop

L'accès de la déchetterie est limité aux personnes résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles ainsi qu'aux entreprises dont le siège social est situé sur le territoire de la CCPC ou à celles y travaillant à titre exceptionnel.

Plus d'infos sur la déchetterie sur

www.ccpaysdecruiseilles.org/la-dechetterie

Tél. : 04 50 32 16 30

RESPECTER LES CHAMPS ET LES PRAIRIES

En balade, veillez à marcher dans les chemins et à ne pas fouler l'herbe dont se nourrissent les vaches pour produire du lait.

Ne jetez pas de déchets dans les champs et les prairies.

Tenez les animaux en laisse à proximité des troupeaux.

Ramassez leurs déjections car elles peuvent contaminer le fourrage et entraîner des maladies chez les bovins, les ovins et les caprins qui provoquent des avortements chez ces animaux qui pâturent.

Respectez les clôtures et refermez bien les barrières derrière vous pour éviter la divagation des animaux.





ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Mise en place d'une signalétique réglementaire pour les commerçants et artisans

Suite à une tournée de contrôle des dispositifs publicitaires le long de la Route Départementale 1201 effectuée par la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Haute-Savoie, de nombreuses infractions au Code de l'Environnement ont été relevées.

Elles concernent :

- L'interdiction d'installer de la publicité hors agglomération (article L581-7) ;
- L'interdiction d'installer des publicités sur des équipements publics tels que des panneaux routiers (article R581-22) ;
- L'interdiction d'installer des publicités au sol dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants (article R581-31).

Un certain nombre d'entreprises sont concernées par cette infraction et la DDT leur a demandé par courrier de retirer ces panneaux publicitaires.

Pour pallier à l'enlèvement de ces panneaux, la commune a proposé aux commerçants et artisans une signalétique réglementaire qui pourra être mise en place d'ici la fin de l'année.

En parallèle, nous souhaitons améliorer les entrées de ville et la suppression de ces panneaux publicitaires disparates y contribuera fortement ; c'est un aspect positif de cette décision de la DDT. Nous travaillerons alors à l'installation de panneaux d'accueil qui pourront éventuellement répertorier les commerces et services présents sur Cruseilles.

ACTUALITÉ DES COMMERCES



Après 30 années passées au service de la santé des Cruseillois et des habitants de tout notre territoire, Isabelle Serre a décidé de céder sa pharmacie. Nous la remercions très chaleureusement pour toutes ces années d'activité et nous lui souhaitons une bonne continuation pour la suite.

L'Absolu
INSTITUT

Institut de beauté "L'absolu"

Madame Sophie Girod-Dales vient de s'installer dans le local commercial place de la mairie, à la suite de Madame Degeorges.

Son institut de beauté "L'absolu" offre un large choix de soins. Sophie souhaite également vous faire découvrir sa spécialité, à savoir les soins bien-être, les massages détente, musculaires et nerveux. Ses produits sont bio et vegan.

Esthéticienne de formation, et installée auparavant à Gaillard, elle est très heureuse de pouvoir exercer à Cruseilles, endroit qu'elle affectionne beaucoup.



Pharmacie du Salève

Après dix-sept ans d'exercice en Lorraine, nous sommes heureux de reprendre la direction de la Pharmacie du Salève de Cruseilles et de toute son équipe officinale. Nous souhaitons une agréable retraite à Mme Isabelle Serre.

Ravis de l'accueil qui nous a été témoigné par l'ensemble de la population, nous espérons vous apporter satisfaction et vous remercions de votre confiance.

Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 19 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 18 h. En dehors de ces horaires, merci de contacter la pharmacie de garde par téléphone au 3237. M. et Mme Paquin, Pharmaciens Titulaires.

Pascaline Comte

Thérapies brèves

Hypnose Ericksonienne
P.N.L. S.B.A
Cohérence cardiaque

Pascaline Comte, thérapies brèves

Depuis le 1^{er} juillet 2021, je vous accueille au 15 route de Becon à Cruseilles au sein du cabinet *Le toi du Monde*.

En tant que praticienne en hypnose ericksonienne certifiée et praticienne en thérapies brèves je vous propose un accompagnement adapté et individualisé en fonction de votre demande et de vos besoins.

Je suis également formée à la cohérence cardiaque et à la Stimulation Bilatérale Alternée (SBA), outil utilisé notamment dans la gestion des traumatismes.

Les motifs de consultations sont multiples et s'adressent aussi bien aux enfants, adolescents et adultes.

- gestion du stress/anxiété - arrêt du tabac - préparation à l'accouchement - phobies
- gestion des traumatismes - gestion du poids - énurésie - sommeil (liste non exhaustive)
- préparation aux examens - confiance/ estime de soi

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez avoir plus d'informations au 07 82 24 94 58.

<http://www.pascalinecomte.fr>

Vous pouvez également prendre rendez-vous directement sur doctolib :

<https://www.doctolib.fr/hypnotherapeute/cruseilles/pascaline-comte-dizier>

À PROPOS D'OPTIQUE

À propos d'optique

Installé depuis 2007 à Saint-Julien-en-Genevois, Caroline et Rémi sont heureux d'ouvrir leur deuxième magasin à Cruseilles !

Nous serons ravis de vous conseiller au mieux dans votre choix de monture et verres.

Passionnés par notre métier, nous sélectionnons tous nos fournisseurs pour leurs qualités, savoir-faire et respect du métier.

Des montures... Il y en a pour tous les goûts ! du classique au plus original, du tendance au plus looké.

Spécialisés en verres progressifs, vision de l'enfant, adaptation en lentilles et test de vue, nous vous accueillerons dans un cadre personnalisé et chaleureux pour faire le point, ensemble, sur vos besoins visuels.

Le magasin est ouvert du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 19 h et le samedi de 9 h à 18 h.

Suivez nous sur Facebook A propos d'optique Cruseilles ou Instagram [aproposdoptique_cruseilles](https://www.instagram.com/aproposdoptique_cruseilles).

Optiquement vôtre...



La jolie cour

Situé au 213 Grand'rue (anciennement « L'Abéro »), ce nouveau restaurant vous accueille depuis le 3 juillet. Vous pourrez profiter de sa terrasse chaleureuse et ensoleillée autour d'un cocktail, d'une planche ou d'un bon petit plat.

Le restaurant La Jolie Gour est ouvert tous les jours de 10 h à 23 h (jusqu'à minuit les vendredis et samedis) sauf les lundis et mardis soir.



Commerçants, artisans, professions libérales...

Vous êtes concernés ou au courant de changements ou d'événements majeurs concernant les activités économiques de Cruseilles (ouverture, déménagement, grande braderie...).

N'hésitez pas à vous adresser à la mairie pour que nous relayions vos informations.



CULTURE ANIMATION TOURISME

Feux d'artifice du 13 juillet !

La météo aurait pu compromettre les feux d'artifice mais fort heureusement les fusées ont pu être lancées malgré la pluie.

Un grand merci aux associations qui ont répondu présentes : Le Ski Club de Cruseilles, le FC Cruseilles, Action Togolait, Les Traileuses du désert, Morevent, Les Eaux Closes ainsi que les pompiers pour leur défilé de véhicules d'intervention, et sans oublier Fred d'Objectif Nuit qui a animé cette soirée.



Animations sur le marché

Le 30 mai, à l'occasion de la fête des mères, le marché dominical a eu le plaisir d'accueillir l'association cruseilloise CréArts. Différents créateurs étaient présents (créatrice de bijoux, tourneurs sur bois, sculpteurs, graveur sur bois, peintres).

Le 27 juin, les enfants ont pu rencontrer M. Ricci (Les Bambins des bois) qui avait fait le déplacement depuis Les Gets. Il a fait découvrir aux plus petits mais aussi aux plus grands le métier de menuisier. Les participants sont repartis avec une figurine qu'ils ont eux-mêmes découpée, gravée et poncée !

Au mois de juillet, les enfants ont appris à confectionner des moulins à vent avec Sylvie Rahon-Bischler et Martine Raymond !

Cinéma en plein air 2^{ème} édition

Vous êtes plus d'une centaine à vous être déplacés le dimanche 9 août pour assister à la séance de cinéma en plein air organisée au bord du lac des Dronières par la mairie. La projection de "*Donne-moi des ailes*", un film tout public de Nicolas Vanier), a ravi petits et grands.

Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle séance sous les étoiles !



Concours des maisons fleuries et jardins potagers : les noms des gagnants dévoilés !

Voici la liste des gagnants par catégorie :

Catégorie 1 : Jardins fleuris

- 1^{er} : Dominique Roux
- 2^{ème} : Elisabeth Harvey
- 3^{ème} : Pascal Humbert

Catégorie 2 : Façades - balcons/fenêtres/terrasse (habitat individuel)

- 1^{er} : Stéphane Buchonnet
- 2^{ème} : Chantal Vidal
- 3^{ème} : ex-aequo : Bernadette Burnier et Clémence Desbiolles

Catégorie 3 : Façades - balcons/fenêtres/terrasse (habitat collectif)

- 1^{er} : Jean-Pierre Ailloud

Catégorie 4 : Acteurs économiques (cafés, restaurants, commerces divers)

- 1^{er} : Restaurant-Bar Le Vieux Fournil

Catégorie 5 : Jardins potagers

- 1^{er} : Laurie et Giovanni Galfetti
- 2^{ème} : Catherine Botteron
- 3^{ème} : Pascal Curt

et deux Coups de cœur du jury pour Madeleine Colomb et Jean-Marie Roy.

Toutes nos félicitations aux 12 heureux gagnants qui se sont vus remettre le dimanche matin 26 septembre, sur la place du marché, des bons d'achats de 50 € à 150 €.

Nous remercions très chaleureusement les sponsors :

LA FLEURISTERIE, REVILLARD TOUT FAIRE MATÉRIAUX, BOUCHET FRÈRES ET GAMM VERT.



CONFÉRENCE « L'INTELLIGENCE DES PLANTES »

Dans le cadre du Concours des Maisons Fleuries et Jardins Potagers, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir, le jeudi 23 septembre, **M. Jean-Pierre Deshaires dit Dédé le Jardinier**, membre d'honneur du jury du concours cette année. M. Deshaires est venu animer une conférence sur le thème passionnant de "L'intelligence des plantes".

VIDE GRENIER

Après son annulation en 2020 due à la situation sanitaire, le vide grenier a pu avoir lieu le dimanche 12 septembre. Il a rassemblé plus de 300 stands répartis sur le centre-bourg de Cruseilles.

Bravo au comité des fêtes pour l'organisation de la 25^{ème} édition de cet événement toujours aussi attendu !



Théo l'apprenti graffeur a terminé son œuvre !

Grâce au soutien de son coach Tom, Théo a appris à graffer. La mairie de Cruseilles ayant fait l'acquisition d'une maison destinée à la démolition, elle lui a permis de s'entraîner sur ce bâtiment.

Fort de cette première expérience artistique, Théo a intégré son école de design textile fin septembre.

Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de ses projets et de ses choix professionnels.



Une nouvelle équipe de bénévoles pour le Cinébus de Cruseilles !

Après de nombreuses années employées à faire vivre le Cinébus de Cruseilles, Nelly Maktav et Odile Megevand ont décidé de passer la main. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement sans faille pendant toutes ces années et nous leur souhaitons le meilleur pour la suite.

Pour la reprise du Cinébus, une petite équipe s'est déjà constituée pour reprendre le flambeau.

Si vous aussi vous êtes cinéophile et si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie (04 50 32 10 33 ou mairie@cruseilles.fr)

Nous souhaitons une pleine réussite à la nouvelle équipe et encore de belles années au Cinébus !



LE CINÉBUS À CRUSEILLES

**Une séance à 20 h 30 le vendredi
tous les quinze jours.
Une séance enfants à 17 h tous les mois.**

Tarifs :

Plein tarif : 5,50 €

Tarif réduit : 4,50 €

(étudiants, demandeurs d'emploi, abonnés)

Jeunes : 3,50 € (jusqu'à 24 ans inclus)

Retrouvez les programmes sur les plateformes de communication habituelles de la mairie de Cruseilles (page Facebook, site internet et application Intramuros) ou sur le site cinebus.fr.

Réunion de la nouvelle équipe avec les élus, le directeur du Cinébus et les représentants des cinébus de Frangy et Arbusigny.

Nouvelle édition d'Octobre Rose

Cette année encore, la municipalité souhaite oeuvrer à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

L'an dernier nous avons soutenu l'association les Drôles de rames. Cette année notre choix s'est porté sur l'équipe de personnels soignants travaillant au Centre Médical Martel de Janville à Bonneville. Il s'agit d'un établissement de Soins de Suite et Réadaptation (SSR) pour adultes, spécialisé notamment pour les affections de cancérologie. L'équipe voudrait mettre en place des soins socio-esthétiques pour les patients et c'est cette initiative que la municipalité souhaite soutenir cette année.

Voici le programme des actions de cette édition Octobre Rose 2021:

• **Samedi 9 octobre au lac des Dronières :**

Initiation au Dragon boat avec les Drôles de rames à partir de 10 h et marche active (adultes, enfants) autour du lac en collaboration avec l'association Passion Montagne Randonnée (départs à 10 h et 14 h).

Les dons seront reversés à l'équipe de personnels soignants travaillant au Centre Médical Martel de Janville à Bonneville.

• **Vendredi 15 octobre à 18 h 30 (durée 1 h)**

Conférence "Cancer du sein, osons en parler" en présentiel et en visio en salle consulaire de la mairie.

Cette conférence réunira des personnels du corps médical (médecin oncologue, infirmières, sage-femme...). Pour des informations de dernières minutes rendez-vous sur la page facebook de la mairie.

Inscriptions obligatoires sur mairie@cruseilles.fr. Merci d'indiquer votre nom, prénom et adresse email pour recevoir l'invitation à la conférence en visio.

• **Durant tout le mois d'octobre vous pourrez faire un don dans les tirelire**s disposées chez les commerçants de Cruseilles ainsi qu'auprès des commerçants du marché les dimanches matin.

• **En partenariat avec la commune d'Allonzier la Caille et le Département, le pont Charles-Albert sera illuminé en rose durant tout le mois d'octobre.**

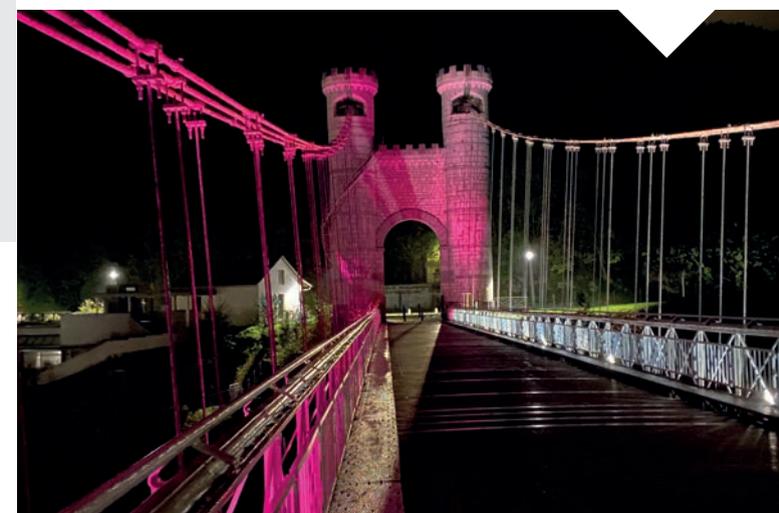


Venez participer à la création d'un groupe lecture

Si l'aventure vous tente de créer un groupe lecture, vous pouvez contacter Marie-Louise, une nouvelle habitante de Cruseilles. Lors d'une première rencontre, l'organisation de ce projet se mettra en place avec les personnes intéressées. Contact: 04 50 32 55 25



Suivez nos actualités
sur la page Facebook
l'application Intramuros
et le site Internet de la mairie
www.cruseilles.fr





SPORT ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le Tour de France est passé par Cruseilles le 3 juillet 2021 !

Malgré la pluie vous êtes venus en nombre voir défiler et soutenir les coureurs du Tour de France.

Tous nos remerciements aux associations : le FC Cruseilles, le Ski Club Cruseilles, les Jeunes Sapeurs Pompiers de Cruseilles, l'Harmonie de Cruseilles-Le Châble, les Africains des Bornes, les Traileuses du désert, l'APE, le Badminton Club de Cruseilles, les Drôles de Rames, les Eaux Closes, Terre de Break, les Sources de l'Art, les Jeunes agriculteurs du canton, le Tennis Club ainsi que DJ Alex Events, Century 21 Croisée des Chemins et Alter'Alpa pour leur bonne humeur et leur motivation malgré une météo bien maussade.



La municipalité remercie également les services techniques, les élus de la mairie sans oublier les agents de la voirie du Conseil Départemental et la brigade de gendarmerie de Cruseilles.



Cyclisme - 3^{ème} édition de la 4S du Salève

L'association la Coppandy du Salève a réussi à attirer plus de 350 cyclistes pour cette 3^{ème} édition de la 4S du Salève qui s'est déroulée le 29 août dernier.

Innovation cette année avec un départ depuis le parking du tout nouveau Complexe Sportif du Pays de Cruseilles. Les coureurs avaient le choix entre 4 parcours de 36 à 116 km et de 730 à 3265 mètres de dénivelés positifs sur une épreuve non chronométrée et accessible aux Vélos à Assistance Électrique (VAE).

Un soleil radieux et une organisation parfaite. Merci aux nombreux bénévoles et à Hubert Lacroix, leur président, pour leur investissement.

Les bénéfices de cette journée seront reversés à des associations caritatives :

- Des Petits Moments de Bonheur
- Association Charlotte
- ASAPF Association Sport Adapté en Pays de Filière
- Association Nos P'tites Étoiles
- Association Drôles de rames



Le forum des associations

Le samedi 4 septembre 2021, le comité des fêtes de Cruseilles organisait une nouvelle édition du forum des associations.

Ce sont environ 1000 personnes qui se sont déplacées au gymnase des Ébeaux pour aller à la rencontre des 37 associations présentes. Avec plus de 67 activités proposées, chacun a pu y trouver chaussure à son pied. À noter la présence de 6 nouvelles associations sur le forum qui sont venues étoffer une offre déjà très large. Nous souhaitons la bienvenue à :

- Dance Villy Loisirs
- Terre de Break
- Salève Basket Cruseilles
- Riding Family
- Les Sources de l'art (théâtre)
- Passion Montagne Randonnée



Le SBC - Salève Basket Cruseilles

Un nouveau club de basket vient de voir le jour à Cruseilles sous la houlette de Alex Carpentier et Nicolas Leclerc.

Dans un 1^{er} temps, l'association accueillera une équipe seniors loisirs hommes et femmes de 18 ans et plus. A ce jour, 20 sportifs dont 6 femmes ont adhéré.

Des matchs amicaux seront programmés contre des clubs amis : Frangy, Seyssel, Gex,... tout au long de l'année.

Les entraînements ont lieu tous les mercredis soir de 20 h 30 à 22 h dans le nouveau Complexe Sportif des Pays de Cruseilles.

Le forum des associations a permis un échange avec les jeunes intéressés par ce sport et l'équipe dirigeante étudiera la possibilité de créer une équipe de jeunes pour la prochaine saison.

Nous leur souhaitons une belle réussite pour le démarrage.

Terre de break

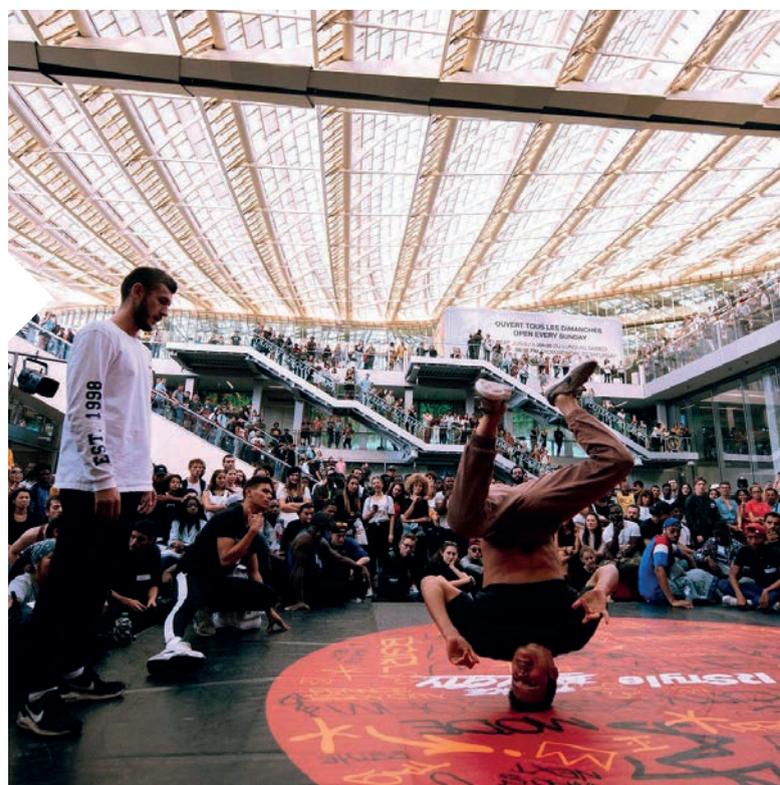
Terre de break est une nouvelle association de breakdance à Cruseilles. Son but est de promouvoir la culture hip-hop au travers de cours, stages, spectacles, projets humanitaires, tout en véhiculant les vraies valeurs de cette culture qui sont : « Peace, Unity, Love and Having Fun » ! (*)

Les cours se déroulent dans la salle de danse du gymnase tous les mercredis à partir du 15 septembre, de 18 h à 19 h pour les enfants dès 9 ans et de 19 h à 20 h 30 pour les ados et adultes dès 13 ans.

Des stages ont déjà eu lieu cet été, d'autres seront organisés durant les vacances scolaires... Ainsi que de nombreuses représentations !

Pour ne rien rater, vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site internet de l'association terredebreak.com ou sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à les contacter !

(*) Pour la paix, l'unité, l'amour et pour s'amuser !





PROCHES DE VOUS

Location des salles communales pour les particuliers et les professionnels

Jusqu'alors, seule la salle de réunion du gymnase était disponible à la location. Cette possibilité va perdurer pour cette salle de 100 m² qui peut accueillir 100 personnes maximum. Le tarif de location est maintenu à 100 € par demi-journée (matin/après-midi/soirée) avec une caution de 150 €. La salle de réunion est en partie occupée par des associations sportives dont les créneaux peuvent être occasionnellement supprimés en cas de besoin pour une réunion, puisque c'est la fonction première de cette salle.



Désormais vient s'ajouter la salle de réunion du Corbet que nous avons rénovée récemment. D'une surface de 52 m², elle peut accueillir 50 personnes maximum. Plusieurs associations y ont réservé un créneau hebdomadaire en remplacement des préfabriqués qui ont été désaffectés. Cependant, il reste toujours des disponibilités en journée et quelques-unes en soirée. Cette salle sera exclusivement réservée aux réunions et aux activités « calmes » et ne pourra en aucun cas être utilisée pour une pratique sportive quelle qu'elle soit. Le tarif de location de la salle de réunion du Corbet a été fixé à 50 € par demi-journée (matin/après-midi/soirée) avec une caution de 100 €.



Enfin, comme promis, nous allons mettre à la location la nouvelle salle socio-culturelle située dans le Complexe Sportif du Pays de Cruseilles. Elle est utilisée comme salle de restauration des élèves de l'élémentaire depuis la rentrée et ce, jusqu'à la construction d'une cantine scolaire ; elle n'est donc pas disponible en journée sauf le mercredi, le week-end et durant les vacances scolaires.

D'une superficie de 237 m², elle peut accueillir 120 personnes pour un repas dansant, 208 personnes pour un repas classique et 250 personnes en configuration conférence. La cuisine de réchauffage pourra également être mise à disposition mais pas la vaisselle pour l'instant. Les locataires auront la possibilité de faire le ménage eux-mêmes ou de réserver une prestation de ménage. Nous avons choisi de pratiquer des tarifs préférentiels pour les habitants de la commune :



Locations proposées	Résidents de Cruseilles	Résidents hors Cruseilles
Soirée du lundi au vendredi de 17 h à minuit (sans cuisine)	300 €	500 €
Week-end (samedi et dimanche)	700 €	1200 €
Soirée de la Saint-Sylvestre	1000 €	1500 €
Forfait ménage conférence	135 €	
Forfait ménage conférence (dimanche, jours fériés et heures de nuit)	270 €	
Forfait ménage mariage-anniversaire	195 €	
Forfait ménage mariage-anniversaire (dimanche, jours fériés et heures de nuit)	390 €	

Pour obtenir plus de renseignements concernant la location de ces salles, connaître les disponibilités ou réserver une date, vous pouvez contacter Anne-Cécile Berthoud au service gymnase/associations : 04 50 66 76 43 ou mairie@cruseilles.fr

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS À CRUSEILLES

La municipalité a enfin eu le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants de Cruseilles le vendredi 24 septembre autour d'un apéritif convivial à la mairie.

Ce fut l'occasion de faire connaissance et d'échanger sur l'actualité et les projets de la commune.



L'agenda de Cruseilles dans votre poche, avec Intramuros !

The screenshot shows the 'Cruseilles' agenda in the 'Intramuros' app. It lists events for the current week and month:

- Cette semaine**
 - DIM. 12**: Vide Grenier le dimanche 12 septembre (Cruseilles)
- Ce mois-ci**
 - MER. 15**: Atelier d'initiation au théâtre pour les enfants (Cruseilles)
 - VEN. 17**: Cinébus - Ainbo, princesse d'Amazonie (Cruseilles)
 - VEN. 17**: Cinébus - Benedetta (Cruseilles)
 - SAM. 18**: Théâtre - « Astralement votre »

At the bottom, there are navigation icons for Services, Journal, Agenda, and Découvrir.

Téléchargez l'application Intramuros sur App Store ou Play Store

ou en utilisant le QR Code



Une future évolution des jardins familiaux

Les jardins familiaux connaissent un réel succès depuis plusieurs années déjà. Avec ses 14 jardiniers (dont deux nouvelles arrivées cette année), la superficie de la parcelle ne permet plus d'accueillir d'autres personnes. Fort de ce constat et afin de pouvoir satisfaire de futures demandes (au regard du développement de la commune), la mairie réfléchit d'ores et déjà pour trouver une seconde parcelle pour l'année prochaine. Si vous envisagez de réaliser un jardin potager et avez besoin d'une petite parcelle, n'hésitez pas à le faire savoir dès à présent à la mairie afin que nous puissions développer dans les meilleures conditions ce projet.

FONDS FRONTALIERS

RAPPEL POUR LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

**Vous avez récemment élu domicile à Cruseilles ?
Vous êtes frontalier dans le canton de Genève ?
Ou avez la nationalité suisse ou la double nationalité ?
Ou êtes titulaire d'un permis G ?**

Venez vous faire recenser à la mairie.

Au titre de la compensation financière Genevoise, le Canton de Genève verse annuellement aux communes des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain un pourcentage de la masse salariale des employés sur le canton de Genève résidant en France.



La commune de Cruseilles réinvestit cette somme dans les équipements publics communaux.

En 2020, les fonds frontaliers se sont montés à 1 284 998 euros.

Cette démarche peut être accomplie tout au long de l'année et n'a aucune incidence fiscale pour la personne ou le foyer.

Concours photo

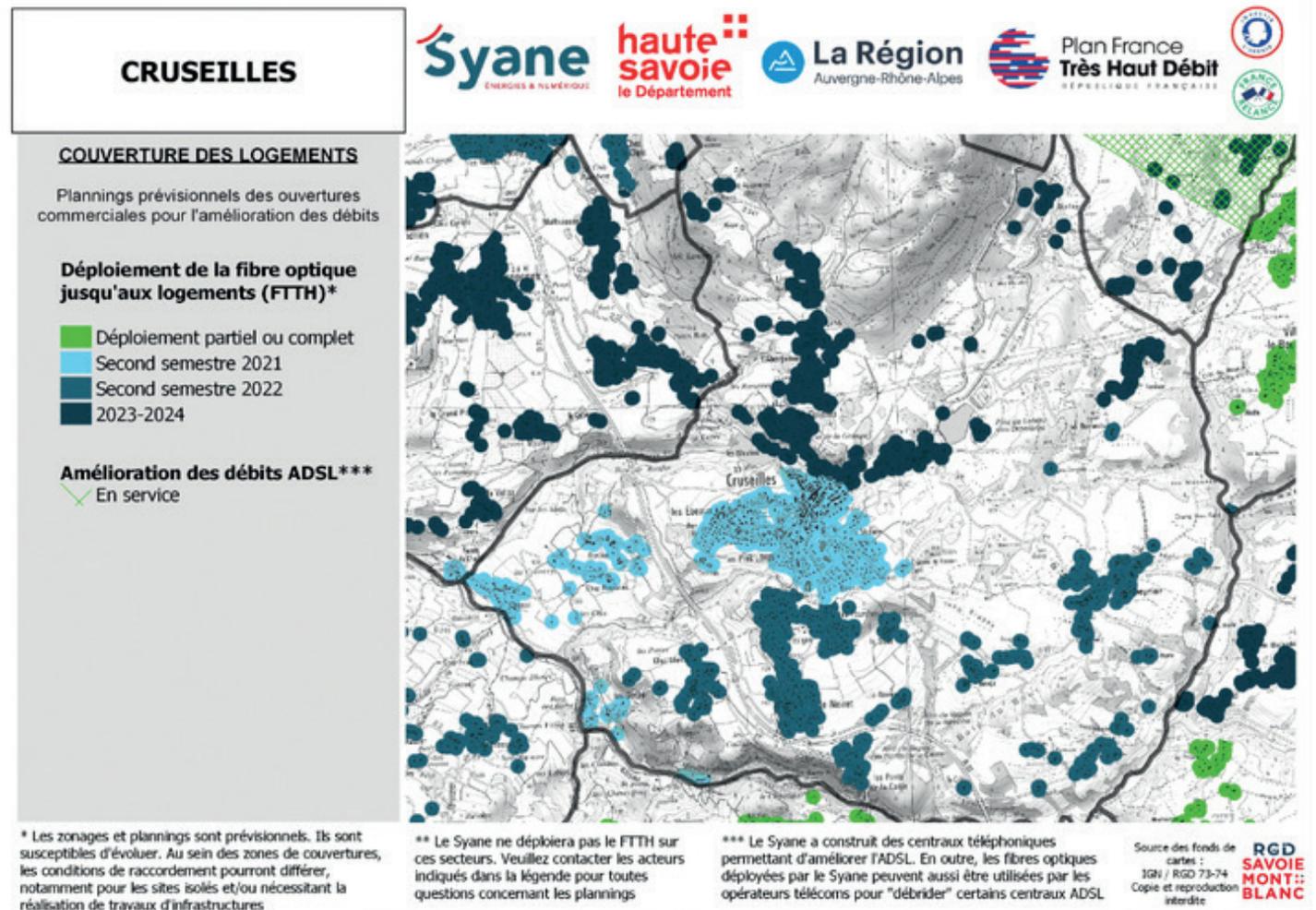
Félicitations au gagnant de notre concours photo sur le thème "Les places de Cruseilles".

C'est la photo de M. Damien Brajon qui a été choisie pour faire la couverture de ce 5^{ème} numéro de *Vivre à Cruseilles*.

M. Brajon a choisi "La place du Corbet avec sa fontaine, ses bancs ombragés nous invitant à faire une petite pause sous un temps ensoleillé de fin août."

Bravo et merci à tous les participants au concours !

Informations sur le déploiement de la fibre optique sur notre commune



Vous trouverez sur la carte ci-dessus des éléments d'information relatifs au projet de déploiement du réseau public Très Haut Débit du Syane sur le périmètre de notre commune.

Pour l'heure, les services numériques Très Haut Débit sont ouverts à la commercialisation pour l'ensemble des professionnels de la commune de Cruseilles.

L'ouverture à la commercialisation de la fibre pour les logements est prévue en plusieurs temps. Une partie de la commune sera ouverte à la commercialisation au second semestre 2021 et le reste en 2022, 2023-2024.

On peut légitimement se poser des questions sur le planning élaboré, notamment quand on voit sur Cruseilles que certaines des zones les plus peuplées seront raccordées en dernier...

Nous avons rencontré voilà plusieurs mois le SYANE et l'entreprise COVAGE, chargée du déploiement de la Fibre pour essayer d'accélérer ce dernier. Malheureusement, le déploiement est planifié depuis un certain temps et rien n'est modifiable.

Les raccordements finaux jusqu'à l'intérieur des logements particuliers seront pris en charge par les opérateurs au moment de la souscription aux offres fibre par les usagers.

Pour en savoir plus sur les plannings de déploiement, la commercialisation du réseau et les modalités de raccordement vous pouvez consulter les sites <https://fibre.syane.fr/> et <https://www.covage.com/fibre-haute-savoie/contact>

Bon à savoir :

Lorsque les travaux seront réceptionnés, la réglementation française impose un gel de 3 mois avant l'ouverture commerciale de la fibre optique, afin de permettre à chaque fournisseur d'accès Internet de se préparer à rejoindre le réseau public du Syane. Avant l'ouverture commerciale, une/des intervention(s) sera/seront organisée(s) conjointement entre la commune, le Syane et Covage. À cette occasion, les modalités de raccordement et d'accès au réseau, ainsi que les offres proposées par les opérateurs, seront présentées aux habitants éligibles.

Informations sur les réseaux de téléphonie mobile à Cruseilles

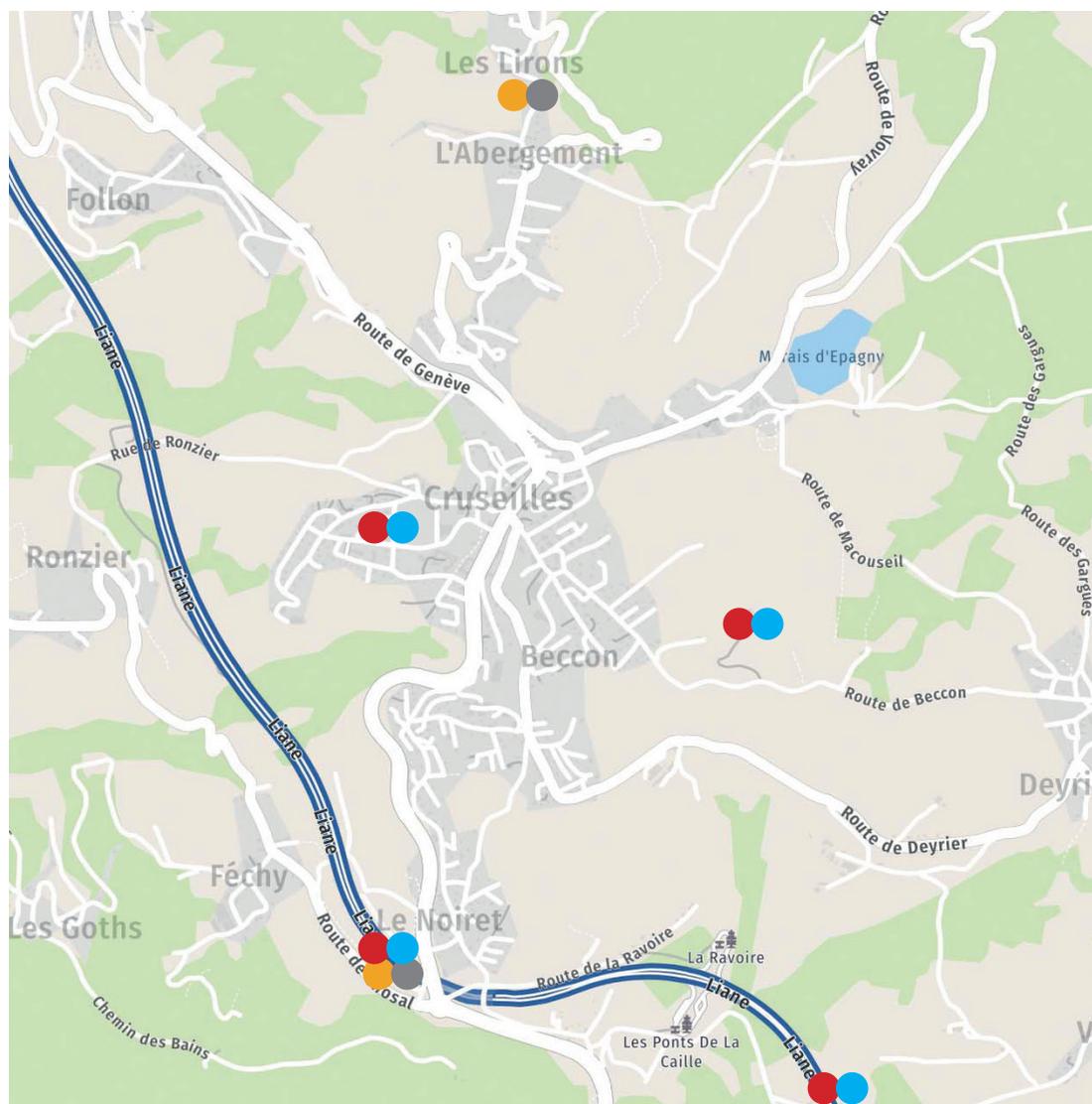
Actuellement 5 antennes relais sont présentes sur le territoire de la commune (Les Ébeaux, Les Lirons, Le Noiret, Chez Vaudey et Beccon), (carte ci-contre).

L'antenne du stade des Ébeaux cessera d'être active à la mise en service de celle de Beccon par l'opérateur ATC, ce qui ne devrait malheureusement avoir lieu qu'en décembre prochain.

Il faudra donc encore patienter pour avoir un meilleur réseau...



- SFR ●
- BOUYGUES ●
- ORANGE ●
- FREE ●



Les antennes relais sur la commune

ADRESSE	OPÉRATEUR	DATE D'INSTALLATION	MODIFICATION	RÉSEAU DÉPLOYÉ	ACTIVE
BECCON	BOUYGUES TELECOM	27/11/2020	27/11/2020	2G 3G 4G	NON
	SFR	28/08/2020	28/08/2020	2G 3G 4G	NON
LE NOIRET	BOUYGUES TELECOM	15/11/2010	22/06/2018	2G 3G 4G	OUI
	FREE MOBILE	21/02/2020	05/02/2021	2G 3G 5G	OUI
	ORANGE	17/08/2020	02/10/2020	2G 3G 4G	OUI
	SFR	16/09/2011	28/05/2021	2G 3G 4G 5G	OUI
CHEZ VAUDEY	BOUYGUES TELECOM	25/11/2016	25/11/2016	2G 3G 4G	OUI
	SFR	11/03/2011	02/09/2016	2G 3G 4G	OUI
LES ÉBEAUX	BOUYGUES TELECOM	28/03/1997	31/10/2013	2G 3G	OUI
	SFR	01/08/1997	31/10/2013	2G 3G 4G	OUI
LES LIRONS	FREE MOBILE	03/04/2020	03/04/2020	3G 4G	NON
	ORANGE	12/12/1997	23/07/2021	2G 3G 4G	OUI



REVUE DE PRESSE



Visite de la garde républicaine aux Dronières

Le samedi 21 août 2021, la brigade de gendarmerie de Cruseilles a accueilli la garde républicaine pour une patrouille sur le site des Dronières.

Avant leur départ pour le parc à daims, les deux magnifiques chevaux ont bien voulu poser pour une photo souvenir en compagnie de leurs cavalières, des gendarmes de la brigade de Cruseilles, du président de la CCPC et du maire. Les gendarmes à cheval se sont ensuite rendus aux Dronières afin d'aller au contact des promeneurs et les sensibiliser au respect des lieux.

Messe de l'assomption aux Coudrets

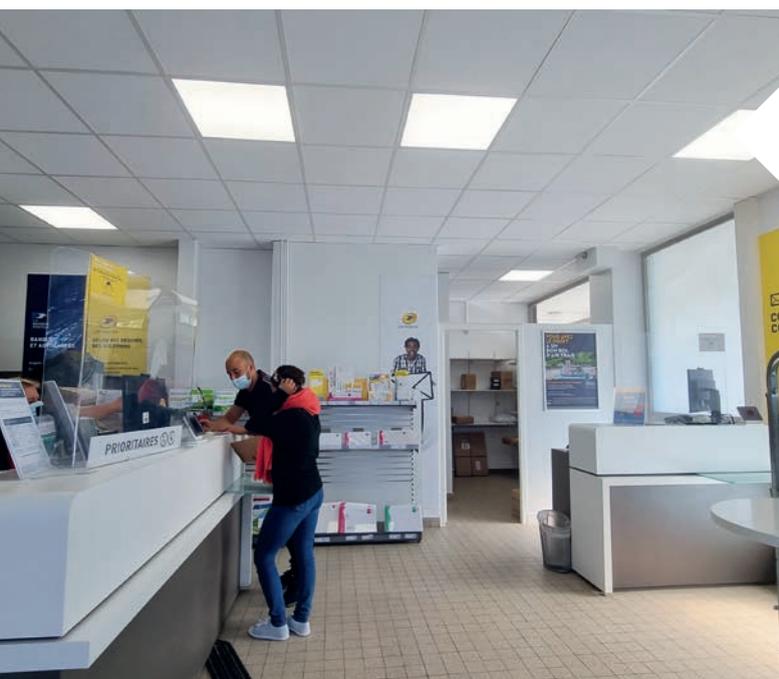
Comme chaque année, les paroissiens se sont retrouvés aux Coudrets pour assister à la messe du 15 août.

La température était agréable et les lieux ombragés, un cadre idyllique pour se recueillir tous ensemble. Nous remercions le Père Viju pour cette belle messe ainsi que les membres de l'équipe paroissiale et nos services techniques pour le nettoyage de ce formidable site communal !

Que l'on soit croyant ou non, il vaut le détour alors n'hésitez pas à y faire une petite balade au départ de la route du Salève.



Travaux de rénovation du bureau de Poste



Le bureau de poste de Cruseilles a fermé ses portes du 23 juillet au 17 août inclus afin d'y réaliser des travaux de réfection.

Initialement prévue pour 2 semaines, la fermeture a dû être prolongée d'une semaine en raison de la suspicion de présence d'amiante, ce qui a stoppé le chantier.

Une fois le doute écarté grâce à des analyses, les travaux de modernisation du bureau de Poste ont pu reprendre pour s'achever le 17 août.

Durant cette période de fermeture, le relais de la Poste situé à la station service d'Allonzier la Caille a assuré l'intérim et nous l'en remercions.

Fête du pain à Deyrier le 12 septembre

En raison du protocole sanitaire exigeant, le traditionnel repas spectacle de la fête du pain de Deyrier n'a pas eu lieu. Cependant, les adeptes des tartes aux pralines, Saint-Genix et pains cuits au four à bois ont tout de même pu se régaler, de même que tous les habitués qui ont profité de la buvette et des frites-saucisses.

Bravo aux boulangers et aux organisateurs !



TRIBUNE LIBRE

Equipe Unis pour Cruseilles 2020

Pilotage à vue...

La gestion du quotidien continue à mobiliser la maire qui s'enfoncé de plus en plus dans les détails.

Aucune vision de l'avenir, pas d'ambition pour le territoire, sauf déléguer ses responsabilités à des bureaux externes.

L'excuse « c'est la faute aux autres ou à ceux d'avant » ne tient évidemment plus.

Que sont devenues les grandes promesses ?

- Déviation de Cruseilles

- Economies budgétaires (alors que s'annonce une vague de recrutements...)

- PLU : la montagne va accoucher d'une (très chère) souris, en témoignent les nouveaux permis collectifs qui pointent leur nez! et surtout le PPI (Programmation des Investissements) reporté aux calendes grecques en attendant que d'autres pondent un projet de ville sans savoir combien on veut (ou peut) lui consacrer.

Oui, pilotage à vue, à très courte vue, par une maire de plus en plus isolée, qui compense à grand renfort de communication pour faire diversion.

Cruseillement Vôtre

Déjà un an que nous participons activement aux commissions du conseil municipal en particulier commission d'urbanisme, commissions Culture et Animations, commission finances etc.

Globalement, nous sommes plutôt satisfaits des propositions et actions de l'équipe en place en particulier concernant les choix d'orientation du PADD (en vue de la révision du PLU) qui correspondent à nos propositions.

L'organisation des festivités au passage du tour de France ainsi que celles du 13 juillet (Organisation reprise par la mairie en partenariat avec les associations bénévoles) ont été également de très bons moments d'échanges, bien que nous regrettions « un peu » l'absence régulière d'un certain nombre d'élus.

Cet automne, nous vous encourageons à participer activement aux animations, concertations et débats qui vous seront proposés (PLU, Ciné-bus, marchés, Octobre rose etc.) dans les prochaines semaines !

Bonne rentrée à tous

Cruseillement Votre

Elan Citoyen pour Cruseilles

Contrairement à ce qui a été écrit dans le dernier bulletin, tous les membres actifs de notre liste sont force de propositions constructives et respectueuses lors des commissions de ce mandat. Plusieurs de nos suggestions ont d'ailleurs été suivies par l'équipe municipale.

Si aujourd'hui quelques voix de conseillers minoritaires semblent difficiles à entendre pour certains membres de l'équipe municipale ; que dire de leur comportement largement contestataire lors des deux derniers mandats ; et plus récemment lors d'une réunion des élections départementales où une agressivité franchement déplacée a été exprimée par un adjoint au Maire.

Tout cela ne nous écarte pas de notre devoir et ne fait que confirmer la nécessité de notre engagement à défendre les projets pour lesquels nous avons été élus.

A votre écoute et actifs pour tous les Cruseilliens.

ÉTAT CIVIL Du 1^{er} juin au 31 août 2021

Bienvenue



Mattia ORDONNEAU le 6 mai 2021

Rose DELMAS le 5 juin 2021

Sasha GUIRAND le 6 juin 2021

Lou-Anne BERNOLLIN le 8 juin 2021

Ava DIASSE le 9 juin 2021

Sophie DELPIERRE BERTRAND le 11 juin 2021

Agathe BOURGON le 18 juin 2021

Daphné DUCLOS le 23 juin 2021

Iris BRETTE SKAPSKI le 13 juillet 2021

Alex PACHECO CAMPOS le 14 juillet 2021

Lou UVALDO le 22 juillet 2021

Abân et Isaac DHAOU le 2 août 2021

Mathias CLAUDEL le 23 août 2021

Décès



Jeanne TERRIER née GRUMEAU*
Le 14 mars 2021 à 94 ans

Maryvonne HERLEDER née PERRILLAT-COLLOM
Le 13 avril 2021 à 73 ans

Danièle COMELLI
Le 20 mai 2021 à 70 ans

Frédérico SCHLATTER
Le 18 juin 2021 à 80 ans

André METRAL BIOLEY
Le 30 juin 2021 à 102 ans

Jeanne SGUERRI née HUMMEL
Le 19 juillet 2021 à 99 ans

André CHAPPUIS
Le 20 août 2021 à 74 ans

*Erratum. Une erreur s'est malencontreusement glissée dans le prénom de Mme Terrier dans le bulletin n°4 ; il s'agit de Jeanne et non de Françoise. Avec toutes nos excuses.

Mariages



Léa & Hugo CLEMENT
Le 12 juin 2021



Meg-Anne & Dylan MOLLIEUX
Le 26 juin 2021



**Virginija & François
KONDRATIEFF**
Le 17 août 2021



Julie & Laurent FENIX
Le 23 août 2021



MAIRIE - SERVICES ADMINISTRATIFS

35 place de la Mairie, 74350 Cruseilles

Ouvert au public du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Fermé le mardi et samedi

Tél. : 04 50 32 10 33 - mairie@cruseilles.fr - www.cruseilles.fr

SERVICE ACCUEIL ET ÉTAT CIVIL :

04 50 32 10 33

SERVICE PASSEPORTS ET

CARTES D'IDENTITÉ : 04 50 66 76 40

SERVICE URBANISME : 04 50 32 05 49

SERVICES TECHNIQUES : 04 50 32 05 53

SERVICE COMMUNICATION - SPORTS

ET ASSOCIATIONS : 04 50 66 76 43

GYMNASE : 04 50 44 02 03

GENDARMERIE : 04 50 44 10 08

POMPIERS : 04 50 44 11 90

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL :

04 50 44 09 45

BIBLIOTHÈQUE : 04 50 44 22 85

CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE

BERNARD PELLARIN : 04 50 44 12 68

CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL :

04 50 33 58 50

COLLÈGE LOUIS ARMAND : 04 50 44 10 78

COLLÈGE MONTESSORI : 04 50 68 96 38

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

PAYS DE CRUSEILLES : 04 50 08 16 16

CRÈCHE ALFA 3A BRIN DE MALICE :

04 50 64 02 53

CURE DE CRUSEILLES : 04 50 44 10 14

DÉCHETTERIE DES MOULINS : 04 50 32 16 30

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE :

04 50 44 14 43

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE :

04 50 44 10 09

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE :

09 64 22 47 41

EHPAD SALÈVE - GLIÈRES

(*maison de retraite*) : 04 50 44 12 80

GARDERIE PÉRISCOLAIRE PRIMAIRE :

04 50 44 19 70

GARDERIE PÉRISCOLAIRE MATERNELLE :

04 50 01 26 05

SERVICE ENFANCE JEUNESSE : 04 50 64 55 39

INSTITUT MÉCANIQUE AÉRONAUTIQUE :

04 50 44 15 11

MAISON FAMILIALE DES DRONIÈRES :

04 50 44 26 30

MAISON FAMILIALE DES ÉBEAUX :

04 50 44 10 58

POLE MÉDICO SOCIAL : 04 50 33 23 89

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES :

04 50 32 38 78





AGENDA

OCTOBRE

> Samedi 9 dès 10 h
DANS LE CADRE D'OCTOBRE ROSE
INITIATION AU DRAGON BOAT ET
MARCHE ACTIVE

Lac des Dronières

> Samedi 9 dès 11 h
SKI CLUB FESTIVAL BEER

Gymnase des Ébeaux

> Samedi 9 à 20 h
CONCERT AU THÉÂTRE - CLAIRE ET NIKO
PAR L'ASSOCIATION « LES SOURCES
DE L'ART » DE CRUSEILLES.

> Dimanche 10 à 8 h
FÊTE DU BOUDIN PAR
L'ASSOCIATION « LES EAUX CLOSES »

Lac des Dronières

> Vendredi 15 à 18 h 30
DANS LE CADRE D'OCTOBRE ROSE
CONFÉRENCE "CANCER DU SEIN,
OSONS EN PARLER"

Salle consulaire de la mairie et Visio

> Samedi 16 à 12 h
REPAS DES AÎNÉS

Salle socio-culturelle

> Samedi 16 à 12 h
SAUCE COFFÉ DES AFN

Gymnase des Ébeaux

Repas à emporter uniquement

> Samedi 16 à 20 h 30
THÉÂTRE « A TROIS PAS DU CIEL »
PAR THÉART&CO

Théâtre de Cruseilles

> Vendredi 22 à 18 h
BELOTE DU FOOTBALL CLUB

Gymnase des Ébeaux - Salle annexe

> Jeudi 28 à 15 h 30
DON DU SANG

Gymnase des Ébeaux

> Samedi 30 et dimanche 31
à partir de 10 h

EXPOSITION CRÉARTS

Gymnase des Ébeaux - Salle annexe

> Vendredi 22 à 20 h
RÉUNION PUBLIQUE POUR LA
PRÉSENTATION DU PROJET
D'AMÉNAGEMENT ET DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Salle socio-culturelle

NOVEMBRE

> Samedi 6 à 8 h 30
BOURSE AUX SKIS

Gymnase des Ébeaux

> Samedi 13 à 20 h 30
THÉÂTRE - « OUT OF MEMORY »
PAR L'ASSOCIATION « LES SOURCES
DE L'ART » DE CRUSEILLES

Théâtre de Cruseilles

> Samedi 20 à 20 h 30
THÉÂTRE « PLACE AUX CHAUSSONS »
PAR LE PETIT THÉÂTRE DU SALÈVE

Théâtre de Cruseilles

> Samedi 20 dès 14 h
TOURNOI SPORTIF HANDICAPÉS
ET VALIDES
PAR LES TRAILEUSES DU DÉSERT

Gymnase des Ébeaux

> Dimanche 21 à 8 h 30
BOURSE AUX JOUETS
PAR L'APE DE L'ÉCOLE PRIVÉE SAINT
MAURICE

Gymnase des Ébeaux

> Samedi 27 à 20 h 30
THÉÂTRE « JE VOUS HAÏME »
PAR L'ASSOCIATION « LES SOURCES DE
L'ART » DE CRUSEILLES.

Théâtre de Cruseilles

> Dimanche 28 à 14 h
THÉ DANSANT ORGANISÉ
PAR L'APE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Gymnase des Ébeaux

> Dimanche 28 à 17 h
THÉÂTRE « JE VOUS HAÏME »
PAR L'ASSOCIATION « LES SOURCES DE
L'ART » DE CRUSEILLES.
Théâtre de Cruseilles

DÉCEMBRE

> Samedi 4 à 20 h
REPAS DANSANT « TARTIFLETTE DU
FOOT »

Gymnase des Ébeaux

> Samedi 4 à 20 h 30
THÉÂTRE « JE VOUS HAÏME »
PAR L'ASSOCIATION « LES SOURCES DE
L'ART » DE CRUSEILLES.

Théâtre de Cruseilles

> Dimanche 5 à 17 h
THÉÂTRE « JE VOUS HAÏME »
PAR L'ASSOCIATION « LES SOURCES DE
L'ART » DE CRUSEILLES.

Théâtre de Cruseilles

> Samedi 11 et dimanche 12 à 9 h
MARCHÉ DE NOËL
PAR LE COMITÉ DES FÊTES

Gymnase des Ébeaux

> Vendredi 31 à 7 h 30
DON DU SANG

Gymnase des Ébeaux

JANVIER

> Samedi 15 à 20 h
CONCERT DU NOUVEL AN PAR
L'HARMONIE CRUSEILLES - LE CHÂBLE
Gymnase des Ébeaux

ASSOCIATIONS :

Communiquez à la mairie
les dates de vos prochains
événements.

Nous relaierons vos
informations.



Pour vous assurer d'être au courant des derniers événements organisés par la municipalité ou les associations et d'être informés des changements de programme (report, annulation), consultez régulièrement le site internet, l'application Intramuros ou la page Facebook de la mairie.

MAIRIE DE CRUSEILLES

35, place de la Mairie
74350 Cruseilles

Horaires d'ouverture :

Lundi-Mercredi-Jeudi et Vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

e-mail : mairie@cruseilles.fr

Tél : 04 50 32 10 33

Facebook : Mairie de Cruseilles

www.cruseilles.fr

